L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No 73, rue de Chartres, NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 19 NOVEMBRE 1863. Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS;
JEUDI MATIN, 19 NOVEMBRE

Ventes à l'encan de ce jour.

Par E. Roger & Co—A leurs salles d'encan, rue de la Vieille Levée, marchandises sèches, linge fait et chapeaux; ainsi qu'une facture de couteaux et fourchettes et des cannes.

Par F. Fernandez—A 10 heures, continuation de la vente du grand stock de meubles de Grosjean & Raymond, encoignure Bienville et Royale.

Par R. Gutierrez, à midi, au coin des rues Royale et Bienville—Beau piano.

Par R. Scott, à 10 heures, au No 54 de la rue des Magasins, groceries et provisions; à onze heures et demie, à l'entrepot Hope, rue Fulton, pommes de terre.

Par J P Boisseau, à 10 heures et demie, au No 74 de la rue St Charles, meubles, tapis, &c.—A onze heures, au coin des rues Magasins et Gravier, porc mess, fèves, huile de charbon, &c.

Par F F Trinchard, à 10 heures, à son magasin d'encan, rue Gravier, No 42—beurre Goshen, jambons, farine, pommes de terre, &c.

Par Wm P Vincent, à 10 heures, au No 64 de la rue de la Douane, 150 lots marchandises sèches.

Par R T Montgomery—à 10 heures et demie, sur la Levée au pied de la rue Conti—Foin.

La neutralité anglaise.

Le discours prononcé dernièrement par Lord Brougham inspire à un correspondant de la *Patrie* les réflexions suivantes:

Lord Brougham conclut que la politique pseudo abolitioniste du Nord ne mérite pas plus la sympathie de l'Angleterre que la politique esclavagiste du Sud: l'Angleterre n'a donc qu'à maintenir strictement sa neutralité, se bornant à faire des vœux pour que cette lutte prenne fin le plus tôt possible.

Cette neutralité absolue conseillée au gouvernement anglais par le vénérable doyen des abolitionistes anglais a-t-elle été jusqu'à ce jour fidèlement et strictement suivie? Je me permettrai d'émettre à cet égard au moins un doute. Il est bien vrai que le gouvernement de la reine, en reconnaissant dès le début de la lutte, la qualité de belligérants aux deux parties, a eu l'air de maintenir la balance égale; mais ce n'a été qu'une apparence. En effet, pour être véritablement neutres entre les deux belligérants, il aurait fallu que l'Angleterre ne donnât pas à l'un plus d'avantages qu'à l'autre. Or, c'est ce qui n'a pas été. En effet, grâce à leur flotte militaire nombreuse et puissante, les fédéraux ont pu interrompre à peu près complètement la navigation entre les Etats confédérés et l'Europe, tandis que les navires marchands portant pavillon fédéral pouvaient librement trafiquer avec l'Europe et avec l'Angleterre en particulier. Mais ces navires fédéraux entrant librement dans les ports anglais et en sortant de même, en emportaient des munitions de guerre de toute nature, armes blanches, fusils, canons, revolvers, poudre, etc., tandis que les confédérés, ne pouvant [illegible] aux ports anglais, étaient hors [illegible] autrement que par [illegible] de la contrebande. [illegible] était disposée à [illegible] mêmes articles de [illegible] conditions qu'aux fédéraux [illegible] vendait aux uns et ne [illegible] balance n'était donc [illegible] trouvait sinon violée, [illegible].

[illegible] n'ont eu qu'une occasion de [illegible] en leur faveur, c'est lorsque [illegible] commandé— ou fait commander par [illegible] béliers à vapeur, qui ne sont en [illegible] articles de guerre que les [illegible] fédéraux ont tirés et [illegible] des manufactures [illegible] le gouvernement anglais [illegible] deux bâtiments de guerre [illegible] M. Laird, et défère aux [illegible] construction comme contraire [illegible] du *Foreign enlistment act* [illegible] le gouvernement anglais fait [illegible] un acte de déférence que [illegible] considérer comme une [illegible] neutralité. Reste à savoir si [illegible] anglais considéreront les choses [illegible] de vue que le gouvernement [illegible] nous ne tarderons pas à être édifiés.

[illegible] COMITÉ NATIONAL POLONAIS.

[illegible] présent, nous n'avons eu que des [illegible] fort incomplets sur le comité [illegible] polonais. L'*Invalide russe* croit pouvoir [illegible] quelque jour sur ces ténèbres. Son [illegible], ont d'ailleurs une vérité [illegible] qu'ils constatent l'impuissance de la police, la stérilité de [illegible] contre le sombre mystère [illegible] croyons devoir reproduire les informations du journal russe, [illegible] ont, du reste, un grand intérêt:

"L'organisation [illegible] complète du gouvernement [illegible] comprend dix-sept milles [illegible] le royaume de Pologne seulement [illegible] gouvernement central proprement dit [illegible] petit nombre de membres; les autres [illegible] forment cette vaste et insaisissable [illegible] ne sont que des instruments [illegible] gouvernement central; et voilà [illegible] difficile de découvrir les traces [illegible] nationales polonaises. Entre ceux qui [illegible] des ordres et ceux qui les exécutent, il y a une telle distance que ceux-ci ne connaissent pas les premiers.

"Les, et surtout les troupes, ont souvent réussi à s'emparer de personnages très importants, mais ils n'ont jamais pu rien en tirer relativement au siège et à la composition du gouvernement national. Nous avons eu, par exemple, en notre pouvoir des hommes comme Schwarz et Raschinski, qui certainement savaient tout; cependant le premier n'a rien avoué et les dépositions par lesquelles le second a sauvé sa vie n'ont amené aucune découverte importante, attendu que toutes les personnes désignées par lui avaient déjà été tuées ou se trouvaient en prison.

"Le gouvernement national agit toujours avec une extrême prudence, et je ne crois pas qu'on ait jamais surpris une réunion complète de ses membres. Quant aux lacunes faites dans ses rangs par des arrestations individuelles, elles sont aisément comblées par l'introduction de nouveaux membres.

"Ces jours-ci, un officier de la garde, M. Onoprienko, fut mis sur les traces d'un individu qui allait d'une maison à l'autre pour inscrire les habitants, afin de mettre le gouvernement national en mesure de faire sa répartition d'impôts. M. Onoprienko réussit à s'emparer dans une brasserie de cet individu, qui se nomme Nalliepa et travaille comme staglaire au tribunal. Cet homme remplissait les fonctions de chef de section de la ville de Varsovie. On a trouvé chez lui la liste tous les habitants mâles du premier arrondissement de Varsovie, de 25 à quarante-cinq ans, avec une indication détaillée de leurs domiciles respectifs. On a trouvé aussi cousu dans sa robe de chambre le décret de nomination de Nalliepa aux fonctions qu'il exerçait. Cette découverte a amené d'autres arrestations.

"Le gouvernement national a partagé Varsovie en douze arrondissements. Chaque arrondissement se compose de sections. La surveillance d'une de ces sections était confiée à Nallepa. Parmi les chefs de section se trouve certainement plus d'un agent de notre police, ce qui explique pourquoi notre police est si peu redoutable pour celle du gouvernement national."

ENTREVUE DU ROI DES BELGES ET DU ROI DE PRUSSE.

La *Gazette de Cologne* tient de ses correspondants quelques détails sur l'entrevue qui a eu lieu récemment à Bade entre le roi Guillaume de Prusse et le roi Léopold de Belgique.

Le roi des Belges aurait particulièrement entretenu le roi de Prusse de la nécessité de conjurer la discorde croissante qui se manifeste entre les princes de l'Allemagne. C'est au point de vue de l'indépendance de la Belgique qu'il appréciait cette indépendance étant garantie par l'Union de l'Allemagne. A ce même point de vue, le roi Léopold se serait montré favorable au projet du roi de Prusse relativement à la forte organisation de l'armée prussienne.

La *Gazette de Cologne*, sans contester l'exactitude des renseignements de son correspondant, de son correspondant, dit qu'il est possible que le roi Léopold considère l'armée prussienne comme une réserve pour la Belgique, et qu'il préfère que cette armée soit de 300,000 hommes au lieu de 210,000; mais "il n'y a pas de raison, ajoute-t-elle, pour que la Prusse supporte les dépenses d'une armée permanente si considérable dans l'intérêt de la Belgique.

LES REVENANTS AU THEATRE

On a introduit depuis peu dans les pièces de théâtre un nouveau truc qui consiste à faire paraître sur la scène l'image d'une personne qui ne s'y trouve pas, et l'on a réalisé ainsi de véritables scènes de revenants. Voici une explication de ce truc que nous trouvons dans un compte-rendu théâtral du *Journal du Havre*:

Avec sa couleur chevaleresque, mystérieuse, fantastique, le drame du *Fils du Diable* se prêtait admirablement à l'exhibition du nouvel appareil de physique théâtrale qui fait venir des apparitions en scène. On n'a eu qu'à modifier légèrement le dernier tableau de la pièce. L'accès de folie du vieux juif Moïse Guethe, au lieu d'être monologué, devient palpable, et le public est témoin de ses hallucinations. Au moment où l'enfant d'Ismo va saisir le trésor, l'élève du tombeau le spectre du vieux seigneur de Bisthang, drapé dans son suaire, étendant sa main desséchée devant le sacrilège.

Nous avons déjà expliqué le truc. Une glace sans tain est disposée au milieu de la scène, de sorte que son cadre se trouve dissimulé par des arbres et du feuillage. Cette glace, inclinée en avant, reçoit l'image fortement éclairée d'un acteur placé dans le premier dessous, devant la glace. L'ouverture béante du plancher est masquée, aux yeux du parterre et des premières galeries, par une sorte de haie de 60 centimètres de hauteur. Or il arrive que la glace agit comme si elle était éclairée pour l'image placée dans le dessous, et la réfléchit avec ses couleurs parfaitement visibles; d'autre part, elle conserve sa même temps sa transparence de glace sans tain, pour les artistes placés derrière elle, qui se trouvent ainsi, pour le spectateur, sur le même plan que l'image dite *virtuelle* de l'acteur miré par la glace, dans le premier dessous. On voit donc simultanément, avec la même netteté l'image fugace et les corps réels. Seulement, cette image apparaît dès que l'on éclaire l'acteur placé dans le dessous, et s'évanouit dès qu'on éteint la lumière. L'effet produit est saisissant. Dans l'*Hamlet*, de Shakespeare, on en tirerait un parti merveilleux, à chaque "*Enter Ghost*."

—On lit dans le *Sport*: [illegible] signant à Biarritz son décret du 29 septembre dernier, l'Empereur s'est-il douté qu'il donnait la croix de la Légion d'Honneur à... un arrière-petit fils des rois chevelus? Oui, c'est un mérovingien que M. le marquis de Lupé, maire de Cerbères et membre du Conseil général des Basses-Pyrénées, et la descendance en est clairement établie. "Pierre Charles-Joseph Gabriel, marquis de Lupé, veuf des [illegible] comtes d'Armagnac, d'Angoulême, au nom [illegible] de l'ancienne famille de [illegible] d'une origine [illegible], des comtes de Bigorre, d'Armagnac et de Pardiac, avec les Mauvezins, les Mantéon, les anciens vicomtes de Béarn et les rois de Navarre, d'Aragon et de Castille. Tous descendent des premiers ducs d'Aquitaine, issus eux-mêmes des rois de la première race, par Caribert II, fils de Clotaire II."

Navires pour la Nlle Orleans.—Sous notre titre de "Liste Maritime" on trouvera les noms de 32 navires en destination pour notre port; à savoir: 22 de New York, 4 de Boston 2 de Philadelphie, 1 de Bath, (Me) et 3 de Bordeaux.

Vente d'une brochure au profit des pauvres.—On vient de mettre en vente à la librairie Thos O'Donnell, sous la salle des Odd Fellows, une brochure intéressante qui contient le compte-rendu des diverses exécutions judiciaires qui ont eu lieu, depuis trois ans, à la prison de paroisse. On verra par cette brochure que la majeure partie des criminels, qui ont eu à subir le chatiment que leur imposait la justice humaine, n'ont pas été inaccessibles au repentir et ont donné des preuves d'une conversion sincère avant de monter sur l'échafaud.

—La frégate cuirassée *Valiant* a été mise à l'eau le 18 octobre à Doplar, sur la Tamise. L'opération a réussi.

Le *Valiant*, comme l'*Hector*, est construit sur un autre modèle que le *Warrior* et la *Defence*. Il a 280 pieds anglais de longueur et ses cuirassé de bout en bout. Les Anglais attachent beaucoup d'importance à la réussite de cette frégate, qui est leur seizième navire cuirassé en ce moment à flot.

Revenu intérieur des Etats-Unis.—Nous appelons l'attention des parties intéressées sur une annonce importante que publie dans l'Abeille, M George S. Denison, collecteur du revenu intérieur des Etats-Unis. Il s'agit du paiement des licences dans une partie désignée de la ville.

E. Bordelois.—M. E. Bordelois, marchand commissionnaire, importateur de vins, liqueurs, etc., a transféré son magasin au No 41 rue de la Vieille Levée. Il a un choix varié d'excellents vins rouges et blancs, d'eaux de vie et de vieux sherry. Nous appelons sur les annonces qu'il publie aujourd'hui dans "l'Abeille" l'attention du commerce et des familles.

CHRONIQUE LOCALE.

Au profit de veuves et d'orphelins.—Les jeunes gens d'Alger donneront un bal, samedi 21 du courant, dans la salle St-Charles, au profit des veuves et des orphelins dans le besoin.

On s'attend à une fête brillante

Cour Prevotale—Juge Atocha—M. Langhausen, accusé d'avoir acheté des chevaux ayant appartenu au gouvernement, a répondu qu'il les avait achetés à une vente de marshal. Le magistrat lui a donné du temps pour établir le fait.

Richard Bakerman et J W Haydon, zouaves, étaient accusés d'être entrés dans une maison et d'y avoir volé la montre et la tabatière d'une femme de couleur. Un des accusés était sergent. Il redeviendra soldat par ordre du juge.

Pat. Connelly dont le garçon avait, pendant son absence, débité de la boisson à un soldat, a été condamné à $50 d'amende.

Les propriétaires de plusieurs bouges de la rue St Thomas, où des soldats s'étaient enivrés, ont été sévèrement punis et ont reçu l'ordre de déménager.

Deuxieme Cour de District—M. H O Fellowes a présenté, hier, à la Deuxième Cour le District, une pétition dans laquelle il est réclamé dix mille piastres de dommage à J R Terry, J H. Jones, B F Flanders et autres.

M Ch A Miltenberger y déclare que les deux premiers, à l'instigation de M. Flanders, se sont introduits chez lui, illégalement, sont entrés dans son salon en forçant les portes, ont brisé les serrures de portes de chambres et fait beaucoup d'autres dégats inutiles. Il ajoute qu'il est malade et garde le lit, que leur présence dans sa maison est pour lui un danger, que de plus leurs actes sont injustifiables et il termine en priant le tribunal de les obliger à se retirer.

Le juge a accordé l'injonction et exigé un cautionnement de cinq cents piastres.

Cour provisoire des Etats Unis—J B. Emerson contre F. Guillotet—La somme de $1500 en billets confédérés, laquelle était entre les mains du *garnishee*, a été payée en cour hier matin.

Le demandeur était porteur, en déc. 1861, de 2 billets hypothécaires dont l'échéance arriva sous le régime confédéré. Il ne voulut pas accepter la monnaie qu'on lui offrait, exigea de l'or et de l'argent et ordonna au shérif, qui devait exécuter le décret de la cour, de ne vendre les propriétés que pour des espèces. Il fut envoyé en prison par le maréchal prévot et y resta jusqu'au jour où il consentit à prendre les billets confédérés. Le défendeur fit alors canceller les deux obligations.

A l'ouverture de la Cour Provisoire, M. Emerson demanda que M. Guillotet fût forcé de reprendre les billets. Le juge lui a donné gain de cause.

Un employé violent—Wm. McLaughlin, employé de M. Crane, percepteur des taxes d'Etat, entra au bureau de M. Hine auquel il demanda le paiement de certaines licences. M. Hine, préférant s'acquitter au bureau, fit part de son intention au commis; celui-ci s'élança sur lui, le terrassa et, un genou sur sa poitrine, lui administra plusieurs vigoureux coups de poing au visage.

Arrêté pour un déploiement de zèle et d'énergie, M. McLaughlin a été traduit, ce matin, devant le Recorder du Premier District.

Il en a été quitte pour une amende de vingt-cinq piastres.

Cour du recorder Vennard.—Le rapporteur a fait sa visite habituelle, hier matin, au bureau du recorder Vennard. Il y a vu un magistrat qui avait l'air de prendre son mal en patience, des officiers qui, bien certainement, ne se divertissaient pas, des ivrognes et des souffreteux et, à moitié endormis et rien moins que parfumés.

EDITION D'HIER SOIR.

Capture.—L'*Era* raconte que le steamer des E. U. *Bermuda*, expédié le 5 de Philadelphie pour la Nouvelle Orléans, a fait, tout près de la baie de Pensacola où il avait relaché, la prise de six individus qui avaient saisi, comme confédérés, un schooner allant de la Nlle Orléans à Pensacola pour y prendre du charbon. Ces six individus ont dit qu'ils faisaient partie d'une bande organisée par le capitaine Duke, et qu'ils avaient reçu ordre de mener le schooner à la Mobile dans le cas où il aurait eu des provisions et de le laisser dans le cas contraire. Voici les noms de ces prisonniers qui sont arrivés ici hier avec le *Bermuda*:

Alexander White, J. W. O'Neil, L. T. Belk, Oliver Bowen, Samuel Putnam, A. G. Bird.

Le *Bermuda* a fait escale à Port Royal d'où il apporte la nouvelle que les opérations contre Charleston devaient commencer le 10 du courant. Il n'y avait rien de nouveau à Key West et la fièvre jaune avait disparu à Pensacola.

Les prisonniers du camp Douglas.

PLAN D'EVASION DECOUVERT ET DEJOUE.

[Du *Chicago Post* du 4 nov]

Depuis deux semaines l'officier commandant au camp Douglas soupçonnait qu'il y avait un grand plan d'évasion, formé par les prisonniers. Depuis six ou sept nuits le colonel Deland faisait le garde en personne pour tâcher de découvrir quelque chose qui confirmât les soupçons. On avait organisé aussi une garde active pendant le jour. Hier matin, un passage souterrain, presque terminé, fut découvert sous les casernes. On ne fit aucun bruit de cela au quartier général ou ailleurs, mais l'officier commandant prit immédiatement des mesures pour s'assurer des principaux conjurés. Dans l'après midi, on fit l'appel des Rebelles et les perquisitions commencèrent. Plusieurs d'entre eux se mutinèrent et refusèrent d'obéir aux ordres. Finalement, trois prisonniers qui avaient demandé la permission de sortir, pour quelque motif, de la ligne de garde de l'intérieur, n'ayant pu l'obtenir, se ruèrent sur le garde pour passer outre. Trois des gardiens firent feu et chaque coup atteignit un homme. Trois des trois Rebelles furent abattus, mais aucun n'avait été tué, bien que leurs blessures fussent graves et on croit qu'ils n'y succomberont pas. Nous n'avons pas encore obtenu leurs noms.

Projet d'annexion de la Californie et du Texas au Mexique.—On lit dans la *Gazette de France*:

"On parle de la prochaine arrivée à Paris d'une députation de la Californie et du Texas. Cette députation demanderait au gouvernement français l'annexion de ces deux pays au Mexique."

Commande de béliers pour la Russie—On écrit de Paris:

"On parle beaucoup de commandes qui seraient faites par un amiral russe à New York pour se faire livrer un assez grand nombre de vaisseaux cuirassés et à éperons. Les marchés seraient faits dans de telles conditions d'urgence que l'affaire serait nulle si les commandes n'étaient pas livrées dans un délai fixe.

LA REVOLTE A ST. DOMINGUE.

Voici en quels termes l'*Opinion nationale* de Port-au-Prince (Haïti) annonce l'expulsion des autorités espagnoles de l'île de Saint Domingue:

"Depuis l'arrivée de la poste de Jacmel, le bruit courait que le steamer espagnol *Pajaro del Oceano*, venant de Santo-Domingo, avait passé devant ce port, important à San Yago de Cuba cinquante familles espagnoles et dominicaines. On disait que Santana, qui était sorti de Santo Domingo avec 500 Espagnols, abandonné en route par les Seibanos, avait été obligé de rentrer encore dans la capitale.

"Du Cap, nous recevons ce matin des nouvelles bien autrement sérieuses. Un exprès venant de San-Yago y avait apporté, dit on, des lettres particulières des généraux Benito Mocion et San Yago Rodriguez. Ces lettres apprennent que le capitaine général a capitulé à Santo-Domingo, après trois jours de siége, et que le 1er septembre l'armée dominicaine a fait son entrée dans la capitale ayant à sa tête les généraux Florentino et Pueyo. Le général Contreras avait pris les armes dans la ville même, ce qui a décidé le capitaine général à s'embarquer. Le gouvernement provisoire est établi à San Yago; le colonel Gaspard Polanco a été nommé général en chef de la république dominicaine.

"Ainsi Santo-Domingo s'est rendu sans un coup de fusil; mais il parait qu'à San-Yago le choc a été terrible; on s'est battu pendant trois jours et il y a eu 130 à 140 tués et 250 blessés dominicains, et davantage du côté des Espagnols. On dit aussi que Santana s'est jeté dans les bois du côté d'Azua, et que le général Florentino était parti à sa poursuite.

L'Autriche et la Prusse.

On lit dans un journal parisien:

La Chambre basse du Reichsrath autrichien a commencé sa session le 14 octobre.

La séance d'ouverture a donné lieu à une manifestation politique qui ne manque pas de portée. Le président de la Chambre a félicité en termes enthousiastes l'empereur François Joseph de son initiative dans la question de la réforme fédérale. Il a dit que "l'aigle autrichienne avait pris son vol hardi, et que plus elle s'élèverait et embrasserait de pays sous son regard protecteur, plus elle élargirait le cercle des partisans sincères de sa puissance."

La Chambre s'est associée aux sentiments exprimés par son président en répétant à trois reprises le cri de: "Vive l'empereur!"

Nous verrons si, à Berlin, la Chambre des seigneurs manifestera le même enthousiasme pour le projet de réforme élaboré par la Prusse. Il est certain que le patriotisme autrichien s'exalte à la pensée du rôle prépondérant qu'assurerait à l'Autriche la réalisation des projets de son souverain.

La Chambre haute s'est mise en opposition par son premier vote avec la chambre des députés. Elle a rejeté, à l'unanimité, un projet de loi que celle-ci avait adopté et qui supprimait l'autorisation administrative requise, dans certaines provinces, pour contracter mariage. La Chambre haute a pensé qu'il convenait, avant de statuer sur ce point, de consulter les Diètes de ces provinces.

La deputation mexicaine.—On lit dans la *France*:

Les membres de la députation mexicaine n'ont pas quitté la France. Ils ne partiront que le 2 novembre pour Mexico. Ils ont seulement adressé au général Almonte, par le paquebot d'aujourd'hui, des dépêches destinées à lui faire connaître les intentions de S. A. I. l'archiduc Maximilien.

INSURRECTION CONTRE LES ANGLAIS DANS LA NOUVELLE ZELANDE.

On lit dans l'*Indépendance Belge*:

Les dernières nouvelles reçues de la Nouvelle Zélande annoncent que les tribus du Nord de l'île étaient en révolte ouverte contre les autorités anglaises, et que le gouvernement d'un côté, et les naturels de l'autre, s'y préparaient à une guerre dans de grandes proportions. Les volontaires et la milice de l'île, qui s'élèvent à quatre mille hommes environ, étaient déjà équipées, et les colons de l'Australie, qui s'étaient empressés d'envoyer de grandes quantités d'armes et de munitions à la Nouvelle Zélande, devaient, en outre, y faire parvenir sous peu un nombre considérable de volontaires. Tout semblait annoncer une lutte prochaine assez formidable pour trancher une fois pour toutes la question de la suprématie sur l'île, soit du côté des Anglais, soit du côté des indigènes.

La nouvelle Zélande compte environ quarante mille colons anglais dont la vie, depuis quelque temps, se trouve constamment menacée de la part des naturels du pays. On comprend donc que la révolte qui a pris, dans ces derniers temps, un grand développement, commence à éveiller des inquiétudes en Angleterre; aussi le *Times* demande-t-il aujourd'hui que la Grande Bretagne fasse des tribus insurgées un exemple qui détourne à tout jamais les naturels de l'idée d'organiser des conspirations.

PREPARATIFS DE GUERRE EN RUSSIE

On lit dans la *Correspondance générale* de Vienne du 16 octobre:

"Nous recevons de Bessarabie des nouvelles intéressantes qui parlent d'armements et de préparatifs de guerre importants de la Russie. Pendant le cours des dernières négociations diplomatiques, nous écrit-on, les journaux officiels russes ont émis à diverses reprises la probabilité qu'en cas de guerre les armées ennemies prissent la Moldavie et la mer Noire pour base de leurs opérations en Bessarabie.

"Ce qui se passe depuis quelque temps prouve que le gouvernement russe prend la chose fort au sérieux. C'est ce qui résulte de ce qu'on a déjà arrêté des mesures pour mettre la forteresse bessarabe de Bender en meilleur état de défense. On y consacrera 200,000 roubles argent et 20 canons Armstrong.

"Le général Totleben, qui s'est illustré en Crimée, est venu inspecter cette forteresse, et l'on dit qu'il s'agissait d'abord d'élever une ligne de retranchements le long de toute la frontière du Pruth. Ce serait là du moins le plan du général de Kotzebue, qui commande dans la Nouvelle Russie; mais on ajoute que, malgré les instances de son auteur, le général Totleben ne l'a pas approuvé. On est fort curieux de savoir qui l'emportera de ces deux excellents généraux.

"Les préparatifs de guerre ont excité une agitation manifeste au sein des populations en Bessarabie, qui craignent à juste titre de voir leur pays ravagé, calamité dont elles n'ont été préservées, lors de la guerre de Crimée, que par l'occupation autrichienne des principautés danubiennes.

"Un autre indice sérieux des graves mesures prises en prévision d'une guerre est un ukase publié récemment et qui ordonne d'emmagasiner 200,000 livres de biscuits sur trois différents points de la Bessarabie et de transférer dans les gouvernements de l'intérieur tous les hommes de nationalité polonaise employés dans les services civils et militaires."

FRANCE.

Bruits de guerre avec la Russie.

Paris, 21 octobre.

Si incrédule que je sois aux rumeurs pessimistes, il m'est impossible de ne pas tenir compte des préoccupations persistantes de l'opinion depuis deux jours. Une dépêche de *la Presse* de Vienne assure que l'Angleterre aurait consenti à se concerter avec l'Autriche et la France pour l'éventualité d'une guerre. En même temps il se dit beaucoup ici que le cabinet britannique, effrayé de voir—dans un temps donné—Constantinople livrée à la Russie, si la guerre s'engageait brusquement sans sa participation, aurait consenti à se mettre à la disposition absolue de l'empereur des Français pour un ultimatum belligérant, et naturellement l'Autriche, pour ne pas rester isolée, en aurait fait autant. Il y a peut être de l'exagération dans ces assertions. Cependant, à certains signes, il est difficile de ne pas reconnaître que la situation peut être modifiée depuis trois jours et je cite notamment ce symptôme, il est certain que, le 10 de ce mois, une Note isolée est partie ou devait partir de Londres pour être remise au prince Gortchakoff. Or, cette Note n'est point communiquée encore et ne le sera probablement pas. Il est donc évident ou que cette Note n'aura pas été expédiée, ou qu'un contre ordre, parvenu par le télégraphe, en a empêché la remise à Saint-Pétersbourg par lord Napier.

On cite encore, à l'appui des bruits de guerre, des ventes considérables et réalisées faites à la Bourse, au nom de personnes qu'on a le droit de croire bien informées. Je m'ajoute rien à ce sujet: d'ici à quelques jours au plus tard, la lumière se fera; mais je ne dois pas dissimuler que j'ai vu des esprits, jusqu'à présent fermement optimistes, très ébranlés dans leur conviction de paix.

En attendant, le clergé emploie toute son influence en faveur de la Pologne: les évêques de Nîmes et de Rhodez viennent de publier des mandements très énergiques en faveur de cette cause.

Le maréchal Forey, dont le retour en France a été tant de fois annoncé et démenti, se serait embarqué décidément le 5 octobre sur le *Forfait* à la Vera Cruz, et serait attendu vers les premiers jours de novembre à Cherbourg.

A la date du 15 octobre, le général Bazaine se serait mis en route pour reprendre des opérations de guerre contre Juarez. On me cite à cette occasion un fait qui, s'il est vrai, est des plus honorables pour l'armée française. Juarez a en son pouvoir un de nos lieutenants de vaisseau, M. de Bausset, et ne veut l'échanger que contre trois généraux, deux colonels et cinq autres officiers mexicains, nos prisonniers. Cinq cents zouaves s'embarquent après demain à Cherbourg, à destination du Mexique.

Mme Bazaine se disposait à rejoindre le général son mari, au moment où elle est tombée malade. On sait qu'elle vient de mourir à Croissy.

L'Empereur et le roi des Hellènes sont allés aujourd'hui à la revue dans la même calèche. L'Empereur portait le grand cordon de la Légion d'honneur. On a remarqué qu'hier, au grand dîner donné par M. Drouyn de Lhuys, le général Kalergis, bien que la mission grecque n'existe plus, occupait la même place qui lui eût été dévolue au cas où il eût été encore ministre accrédité par le gouvernement hellénique. Le général Kalergis accompagnera son souverain jusqu'à Toulon. Un petit fils du baron de Rotschild accompagnera également le jeune monarque dans son voyage. On assure que Georges Ier a été vivement courroucé de la détermination prise par l'Assemblée nationale de livrer à la publicité la correspondance privée du roi Othon et qu'il espère arriver assez à temps pour empêcher la réalisation de cette mesure grandement cruelle.

On a fait courir aujourd'hui le bruit de la mort de M. le duc de Morny. Le fait a si peu de fondement qu'on a reçu aujourd'hui même une lettre du président du Corps Législatif qui annonce son arrivée prochaine à Paris.

La ville de Marseille est en fête et accueille par des ovations M Marie qui vient visiter avec sa famille la ville qui l'a élu. C'est M. Chaix d'Est-Ange qui sera chargé de parler, au nom du gouvernement, au sein du Corps Législatif, dans la discussion de la vérification des pouvoirs. A ce sujet on me donne comme certain que tous les dossiers électoraux de nos nouveaux députés ont été envoyés au Corps-Législatif, sauf ceux de MM. Pelletan et Curé, qui ont été retenus par le Conseil d'Etat. Cela a fait supposer avec assez de vraisemblance que l'on voulait attaquer l'élection du premier et dire, de façon un peu plus hasardée, que l'on avait abandonné celle du second. On prétend aussi—mais ce dernier bruit est également très-sujet à caution—que l'élection de M. de Jancourt, qui sera très-vivement défendu au sein du Corps-Législatif, ne le serait pas par le gouvernement.

On parle de l'admission au Sénat du comte Ornano, fils du maréchal. Si M. Barrot, notre ambassadeur à Madrid, revient à Paris pour prendre place également au Luxembourg, on suppose que le marquis de Banneville pourrait aller prendre la place de M. Barrot en Espagne.

Condamnation d'un journaliste a Bordeaux.—On lit dans une correspondance:

J'ai le regret de vous annoncer que le rédacteur en chef de *la Gironde* vient d'être condamné, à la suite de la plainte du commissaire central de Bordeaux, à quinze jours de prison, trois cents francs d'amende et à l'insertion du jugement dans les quatre journaux de Bordeaux. Quiconque a lu la lettre qui a motivé ce procès et les faits qui ont provoqué la lettre, trouvera que la peine n'est pas en proportion avec le délit; toutefois, il faut encore louer le tribunal de Bordeaux d'avoir, dans les circonstances actuelles, formulé sa condamnation de manière à laisser intacte la position politique de l'énergique adversaire des autorités administratives. Vous savez que si la peine avait dépassé un mois de prison M. André Lavertujon se fût vu privé de ses droits électoraux pendant cinq ans.

Maladie du general Cialdini—Une triste nouvelle nous arrive d'Italie. L'état du général Cialdini est des plus graves. Le roi lui a envoyé M. Peruzzi. Le général Cialdini est peut-être le meilleur homme de guerre et en même temps l'un des caractères les plus estimés que l'Italie compte parmi ses défenseurs.

Apparition d'une comete.—Le *Sémaphore* de Marseille publie la lettre suivante:

"Monsieur le rédacteur,

"Je viens de faire ma dixième découverte astronomique, celle d'une comète télescopique, à quatre heures ce matin, par 9 degrés, 52 minutes, 44 secondes en ascension droite et 31 degrés 7 minutes de déclinaison boréale; on mouvement diurne paraît peu augmenter en déclinaison, et montrer une faible apparence de queue.

G. Tempel."

Cette découverte semble confirmée par la nouvelle que nous trouvons dans le *Journal d'Amiens*:

"Une comète a été observée à Amiens, ce soir à dix heures et demie dans la partie ouest-nord-est; sa queue a une longueur apparente d'environ deux mètres, et son noyau forme avec l'horizon un angle d'à peu près 50 degrés.

FEUILLETON.

L'HOTESSE DU CONNÉTABLE.

HISTOIRE DU TEMPS DE FRANÇOIS Ier

Par Emmanuel Gonzalès.

I.

LE NAIN ET LA NAINE.—(*Suite.*)

Chevrette cueillit à la hâte une de ces larges feuilles de bardane qui croissent au bord des chemins, en fit une écuelle qui fut bientôt remplie au ruisseau, et s'agenouillant devant la jeune fille, elle lui mouilla les tempes et lui versa sur les lèvres quelques gouttes d'eau fraîche.

Un léger tressaillement agita le visage de l'inconnue; elle sembla ressusciter; bientôt un faible soupir entr'ouvrit ses lèvres; ses longs cils frissonnaient comme au souffle d'une brise, puis, les bras roides et étendus en avant, elle se dressa lentement dans sa bière en promenant autour d'elle des regards étonnés, candides comme ceux d'un enfant au berceau. Et Didier put admirer des yeux brillans et humides, semblables par la couleur à des algues marines poudrées d'étoiles d'or.

—Quelle douleur! murmura-t-elle d'une voix argentine, en passant à diverses reprises sur son front ses mains, plus blanches que l'ivoire; mais qu'ai-je donc fait? quel malheur m'a donc frappée? Il me semble que mon esprit nage dans un brouillard!.... Oh! je me souviens! s'écria-t-elle avec un accent déchirant, et cachant sa tête entre ses bras, elle se mit à sangloter.

Didier resta muet devant cette profonde angoisse; il comprit qu'un événement terrible venait de surprendre cette jeune fille et de l'atteindre dans sa famille, dans son honneur peut-être; dans son amour...... il ne voulut pas le supposer.

Cependant la pauvre enfant parvint à faire un violent effort sur elle-même, et relevant la tête, elle essaya ses yeux noyés de pleurs avec un geste de suprême résignation.

Didier s'arracha alors à cette torpeur pleine de charme qui l'avait pour ainsi dire changé en statue; il s'approcha de la belle ressuscitée, lui tendit silencieusement la main pour l'aider à se soulever, et la conduisit jusqu'au tertre moussu.

—Asseyez-vous, mademoiselle, lui dit-il d'une voix tremblante d'émotion.

Elle obéit sans répondre, elle regardait tour à tour avec une étrange persistance les paysans et les nains, qui, groupés à quelques pas, la contemplaient de leur côté avec une douloureuse pitié. Elle croyait continuer son rêve vague et sinistre en voyant se modeler ces formes monstrueuses, inconnues, hostiles sans doute; mais l'attendrissement sympathique exprimé par les regards du gentilhomme la rassurait un peu.

—J'ai beau fouiller dans ma pensée, interroger mes souvenirs, dit-elle enfin, en laissant tomber ses paroles une à une, il m'est impossible de rattacher le présent au passé.

Et reportant sur Didier ses grands yeux pénétrans comme ceux d'une Walkyrie du Nord:

—Quels sont ces hommes, monsieur? continua-t-elle, s'adressant à lui comme à un protecteur naturel et ne songeant pas à lui demander qui il était lui même.—Où m'a-t-on conduite et comment suis-je venue jusqu'ici?

Le jeune chasseur lui raconta rapidement les événemens qui s'étaient accomplis, depuis son intervention en faveur du nain jusqu'à la défaite burlesque des reîtres qui avaient pris la fuite sans s'occuper du cercueil apporté par eux.

La jeune fille frissonna:

—Ainsi, reprit-elle avec une sorte de terreur, j'étais renfermée dans cet horrible coffre de chêne, j'étais au pouvoir de ces misérables, et sans vous, monsieur....

Des larmes gonflèrent de nouveau ses paupières, mais, comprimant son front entre ses mains, elle se força à réfléchir, et, après quelques instants d'une méditation profonde,

—En effet, je me rappelle.... Tout maintenant me revient à la mémoire, murmura-t-elle comme se parlant à elle-même. Oh! les misérables! les misérables!

—J'ai eu tort de laisser échapper ces bandits, s'écria Didier ému au dernier point, pardonnez-moi, mademoiselle. Ah! si j'avais su......

Mais la jeune fille ne l'écoutait pas, ne le regardait pas. Ses yeux égarés erraient dans le vide comme s'ils y voyaient flotter un fantôme aimé; les pressions de son divin visage étaient devenue menaçantes et tragiques, et sa main étendue semblait poursuivre d'un anathème implacable des ombres ennemies.

—Ma mère! ma mère! s'écria-t-elle d'une voix entrecoupée. Ils l'ont saisie, et renversée, et traînée à terre dans des flots de sang et arrachée de mes bras, les assassins! Oh! ils m'avaient bien qu'ils ne pourraient pas me toucher du doigt, tant qu'elle vivrait, ma sainte mère! Oh! n'avoir pas pitié de ces beaux longs cheveux qu'a blanchis le chagrin, n'avoir pas pitié de ces grosses larmes, de ces prières lamentables qui me perçaient le cœur à moi, de ces menaces et de ces cris qu'il m'épouvantaient! Oh! je la vois, ma bonne mère, elle me cache derrière elle, elle me couvre de son corps comme d'un bouclier de chair, ses mains m'étreignent comme une ceinture! Que leur fait celà, à ces monstres! Voyez ce brigand qui lui tranche le poignet avec son couteau, et qui rit. Oh! Dieu ne le foudroiera donc pas! il s'avance vers moi, et il rit, ma mère est étendue dans la mare de sang. Lui aussi, il est rouge de sang, et il met la main sur moi, et il rit! Et tout est rouge, tout est rouge, rouge comme le ruisseau qui coule du bras de ma mère. Oh! sauvez moi! cachez-moi! fermez moi les yeux afin que je ne voie pas ces horreurs! Tuez moi, afin que j'oublie et que je ne souffre plus!.... Quoi! morte, morte là sous mes pieds, cette bonne mère qui me berçait toute petite sur ses genoux, qui souriait à mon réveil, qui chantait pour m'endormir, qui n'aimait que Dieu et sa fille! Morte! non, cela n'est pas vrai, cela n'est pas possible, c'est insensé. Pourquoi donc morte, elle, et moi vivante! Ah! je n'y crois pas à sa mort, entendez-vous, je n'y crois pas. Je suis bien sûre qu'elle se cache là bas derrière un arbre, et qu'elle va bien me surprendre, et me dire tout à coup tout bas: Ma fille! Oh! si je faisais semblant de m'endormir, je sentirais bientôt ses baisers rafraîchir mon front. Viens donc, ma mère, viens, ta Clotilde t'attend. Viens, et puis nous repartirons, nous quitterons ces tristes lieux, où nous n'aurions jamais dû venir.

Eu écoutant cette explosion de douleur en paroles incohérentes, tous étaient émus

—Ah! ces lâches ont égorgé votre mère sous vos yeux, dans vos bras! s'écria Didier frémissant d'indignation. Votre mère, mademoiselle! Ah! bien! que ce crime ne restera pas impuni.... Vous serez vengée, je vous le jure.

L'impétuosité du gentilhomme parut rappeler la jeune fille à elle-même, et, secouant tristement la tête,

—Nous ne sommes pas de ceux qu'on venge, nous autres, répondit-elle. D'ailleurs, la mort des assassins ne me rendrait pas ma mère, et elle-même m'a ordonné en mourant de pardonner à ses bourreaux. Car, ne croyez pas, monsieur, qu'une lâche peur ait glacé mon âme, et que j'aie abandonné ma mère à cette troupe de bêtes féroces. Je ne suis qu'une femme débile, mais puisant dans ma douleur une force surhumaine, je l'enlevai dans mes bras, et je m'enfuis avec mon cher fardeau hors de cette enceinte maudite. Oh! la sanglante nuit et l'effroyable boucherie! Les enfans criaient, et on les tuait. Les femmes pleuraient, et on les tuait. Les vieillards priaient, et on les tuait.

Quand je me crus en sûreté, je voulus étancher le sang qui coulait de sa blessure; mais elle, se sentant mourir, attacha sur moi un regard si tendre et si triste, qu'il me suivra toujours jusque dans mes rêves et qu'il veillera sur moi comme l'étoile de mon ange gardien. Ses yeux, après m'avoir regardée ainsi, ne devaient plus regarder que Dieu. Je me penchai désespérément sur son visage, et un souffle tiède et fleura mes lèvres. Ce souffle, c'était l'âme de ma mère qui remontait vers le juge éternel. Le croirez vous, monsieur, je n'ai pas alors poussé un cri; je n'ai pas pu pleurer. Au fur et à mesure que mes larmes montaient de mon cœur à mes yeux, ma prunelle aride les dévorait comme un sable ardent. J'étais donc là, agenouillée et abîmée dans ma douleur muette, quand ces deux reîtres que vous avez chassés accoururent vers moi. Je crus qu'ils venaient me tuer comme leurs compagnons avaient tué ma mère, et j'attendais avec une secrète joie.

Mais ces vaillants hommes étaient vraiment miséricordieux. Ils me dirent que j'étais belle, qu'ils pouvaient me sauver....qui sais je, moi, qui ne pensais qu'à regarder ma mère à la réveiller de son froid sommeil, à l'appeler et à l'embrasser!

Je me souviens pourtant qu'ils tenaient une épée nue d'une main et de l'autre une coupe pleine, qu'ils portaient souvent cette coupe à mes lèvres, et que moi je la repoussais toujours, tant j'avais peur que cette liqueur rouge qui débordait ne fût aussi du sang, toujours du sang. Je me rappelle aussi qu'ils m'entraînèrent de force loin du cadavre sacré que je voulais ensevelir de mes mains, et qu'ils me montraient du doigt, au milieu de la vaste cour du manoir un bûcher dont les flammes s'élançaient vers le ciel comme un incendie, et que des fouets et les soldats vainqueurs jetaient dans ce gigantesque brasier les corps de ceux auxquels, comme à nous, le baron de Montglot avait donné asile.

—Pauvres victimes! murmura Didier.

—Et c'est au nom du Créateur qu'ils détruisent la créature, les insensés, reprit Clotilde avec une exaltation qui empourprait de teintes roses fugitives son pâle visage; c'est au nom d'une religion qui commande l'amour de Dieu et du prochain! O Christ, Dieu rédempteur et miséricordieux, si tu revenais parmi nous, tu éteindrais de tes larmes les bûchers qu'allument ces bourreaux!

—Mademoiselle, dit le gentilhomme en s'inclinant avec respect devant elle, daigneres-vous consentir à vous rendre, sous notre escorte, à ce château qui dresse ses lourdes tours sur la colline qui borne l'horizon au midi? En l'absence de messire de Montchenu, mon oncle et tuteur, je puis vous y offrir l'hospitalité. Venez!

La jeune fille attacha un regard inquiet et pénétrant sur les yeux de Didier; mais elle y vit éclater tant de franchise et de loyauté, que sans plus hésiter elle tendit la main au chasseur en lui disant:

—J'accepte cet asile, monsieur, et je suis prête à vous suivre.

Tous deux prirent alors le chemin du château, accompagnés par les nains et les rabatteurs, qui ramenaient le cheval et le chien.

(*A continuer.*)

Décédée hier, à 9 heures et demie du matin, à l'âge de quatre-vingts ans, Mme Vve SENECLOSE, née Heriz. Ses amis et connaissances et ceux de sa fille, Mme Vve Ch. Plique, sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu cette après-midi, à 4 heures précises. Le corps est exposé rue St-Antoine, No 95, entre Urquhart et Girod.

ATTENTION.

☞ Beau Piano—Aujourd'hui, à midi, il sera vendu au magasin de MM. Grosjean & Raymond, au coin des rues Royale et Bienville—Un beau piano en bois de rose. Nous engageons les amateurs à assister à la vente qui aura lieu sans réserve. Voir aux avis d'encan.

☞ M. J. P. Boisseau, encanteur, vend aujourd'hui, 19 du courant: A 10 heures et demie, au No 74 de la rue St Charles, meubles, tapis, &c. A onze heures, au coin des rues Magasins et Gravier, porc mess, fèves, huile de charbon, &c.

☞ 117 balles coton seront vendues vendredi, 20 courant, à 11 heures, par W. P. Vincent, 64, rue Douane.

☞ M. R. T. Montgomery vend à l'encan, aujourd'hui, 19 du courant: A 10 heures et demie, sur la Levée au pied de la rue Conti, foin; à 1 heure, au No 91, de la rue du Camp, coton, dont la plus grande partie est en balles primitives.—Voir aux annonces.

☞ Mr F. F. Trinchard vend du beurre Goshen, des jambons, du saindoux, de la farine, &c. &c., ce matin à 10 heures, à son magasin d'encan, rue Gravier No 42.

☞ Mr R. Scott, encanteur, vend aujourd'hui 19 du courant, à 10 heures, au No 54 de la rue des Magasins, eau de vie, whisky, groceries et provisions.—A onze heures et demie, à l'entrepôt Hope, rue Fulton, pommes de terre.

☞ Vente continuée—Nous rappelons aux marchands et aux amateurs qu'aujourd'hui à 10 heures du matin sera continuée la vente des BEAUX MEUBLES en bois de rose, acajou et noyer, provenant de la maison de Messieurs Grosjean et Raymond, au coin des rues Royale et Bienville. Cette vente, comme toutes celles qui lui succéderont, sera faite sans réserve aucune, pour cause de liquidation de société. F. Fernandez—R. Gutierrez, encanteur, adjugeront aux plus offrants et derniers enchérisseurs. Voir aux avis d'encan.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Mercredi, 18 novembre, à 5 heures P. M.

COTON—La demande a été assez bonne aujourd'hui et les détenteurs se sont montrés encore plus exigeants, même pour les lots qui sont donnés sur le marché. Une partie considérable du stock est tenu au dessus des prix dominants. La quantité offerte étant ainsi limitée, les seules transactions annoncées sont 94 balles (14, 30 e 32) à des conditions qu'on ignore. Les ventes suivantes ont eu lieu hier mais elles n'avaient pas été annoncées: 14 balles de bon ordinaire à 67 cts, 41 de low middling à 68 et 355 balles vendues, dit-on, au prix le plus élevé. Il n'y a pas eu d'offres à l'encan aujourd'hui.

SUCRE—L'approvisionnement est modéré et le marché calme mais ferme aux prix d'hier. Les ventes d'hier et d'aujourd'hui comprennent 300 boucauts, en plusieurs lots à 11 à 11½ le fully fair et fully fair à prime de la vieille récolte; 10 à 10½ et 10¼ le bon fair à fully fair et prime; 11½ à 12 cts le centrifuge de la nouvelle récolte.

MELASSE—Les arrivages ont été assez abondants aujourd'hui, et tout bien considéré, la tendance du marché est en faveur des acheteurs, qui, de leur côté, refusent d'opérer à moins d'obtenir une forte baisse dans les prix antérieurs, en même temps que les détenteurs sont désireux de vendre, même au prix de concession marquée. La seule vente qui ait eu lieu a été celle de 50 demi barils de la nouvelle à 80 cts le gallon.

DRECHE—Un lot de 100 sacs de cet article s'est vendu à $2 25 le boisseau.

PORC—L'approvisionnement de porc s'est en quelque sorte accru, mais il ne se fait dans cet article que peu ou point d'affaires qui soient en dehors de petites ventes de mess à $21le baril.

BACON—Le marché manque presque totalement de plats cotés et d'épaules. Les plats côtés sont en demande à 9½ cts et les épaules à 8 cts la livre.

FOURRAGE—Nous n'avons à annoncer aucune vente de quelqu'importance. L'approvisionnement de craine est extrêmement faible et le marché très calme, les acheteurs n'en étant pas pressés, attendant de prochains arrivages. L'avoine s'offre à $1 25 le boisseau Le stock de foin est fort. L'article, pris par petits lots, peut être coté à $35 à $50 le tonneau

BISCUITS DE PILOTE—Un lot de 30 barils s'est vendu à 3½ cts la livre.

FARINE—Nous n'avons entendu parler d'aucune vente aujourd'hui, car la perspective de nouveaux arrivages de cette denrée a porté les acheteurs à se retirer du marché. Hier, un petit lot de 5 barils extra s'est vendu au prix réduit de $10 le baril. Un lot de 300 barils de bonne superfine et d'extra a été offert à l'encan, mais il a été retiré faute d'enchérisseurs.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 18 novembre.

Le change pour le Nord a été assez recherché aujourd'hui, mais à part cela le marché monétaire est resté extrêmement calme. Les acheteurs de coton se présentent toujours en grand nombre et les détenteurs ont obtenu beaucoup plus que la semaine dernière. Nous apprenons que le montant de la valeur d'une partie considérable de ce coton a été envoyé au Nord en espèces et qu'il en est résulté une demande plus animée de chèques de banque sur autres traites à vue. Il se de traite à vue sur New York. Ce redoublement d'activité qu'on est également aux billets du Trésor reçus par les derniers steamers et qui sont destinés à être placés au change. D'autre part les acheteurs de coton ont tiré librement, comme par le passé, au taux dominant. Les banques ont aussi participé au mouvement. Tout cela n'a pas empêché une très grande irrégularité dans les cours, quelques acheteurs ayant opéré au prix au dessus pour les rentes [illegible], tandis que d'autres se sont montrés plus exigeants. Il est vendu, à des banquiers, des traites et des chèques sur New York à 5 ¼, 5⅜, 5¾, 6 et 6¼ pour cent d'escompte, tandis que les traites ordinaires étaient, dans les rues, à 6 cts et 7. Les banques ont un peu tiré à 3⅜, 3¼ à été le taux dominant. Les courtiers ont répondu à la demande à 4 et ½ d'escompte.

Rien de nouveau dans le change étranger. Les Banques demandent 160, 162 et 165 pour leurs billets qui sont au pair à 2 pour cent de prime sur la monnaie courante. Les traites particulières sont encore à 157 à 160. Les Banques demandent 3 50, 3 49 et 3 30 des Francs, qui, au dehors, sont à 3 62½ à 3 25.

Il y a eu demande d'or à 50 pour cent [illegible] qu'était au-dessous de ce qu'en exigeaient [illegible] pour le détenteurs. Les courtiers en [illegible] de l'or dans leurs bureaux, à [illegible] vendu à 51 ½ à 52—L'argent est toujours [illegible] pour tout de prime, mais il s'est [illegible] hier.—Les piastres mexicaines sont reçues au pair ou de l'or. Elles peuvent être cotées à 48 pour cent de prime pour la monnaie courante. On y attache plus de valeur dans Wall street.

Les billets du Trésor sont toujours à 1½ à 1½2 pour cent de prime pour la monnaie courante, mais à quantité, même à ¾, excède le la demande—Les billets de la Banque des Citoyens rapportent 1 à 1½ de prime sur la monnaie courante et ceux de la Banque du Canal à 1½ à 2. Les billets de la Banque du Crescent sont à 37 1½2 à 50, ceux de la Banque de la Louisiane à 48 à 51 et ceux de la Banque des Marchands à 37 1½2 à 40, mais les acheteurs refusent de payer plus de 35—Il se fait très peu de choses dans la monnaie courante dépréciée.

MARCHE AUX BESTIAUX

Jefferson City, 19 novembre 1863.

Arrivé, hier, 21 bœufs et 19 veaux. Vendu, 63 bœufs, 127 cochons et 42 veaux. A vendre, 283 bœufs, 230 cochons, 2 moutons, 21 veaux et 5 vaches.

Bœuf de l'Ouest 1re qualité, net	20 cts la liv.		
" " 2e "	14 "		
" " 3e "	10 "		
Texas, 1re qualité, par tête	$60		
" 2e qualité, par tête	$40		
Veaux, 1re qualité, par tête	$25 à 28		
" 2e qualité, par tête	$20 à 25		
Cochons, par gr.	8		
Moutons, suivant la qualité, par tête	$5 à 10		
Vaches à lait, par tête	$75 à 100		

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans

EXPEDIES HIER.

Steamship Perit, Delanoy, New York.
Brick Ocean Wave Alcharn, New York.
Goëlette Natil Deane, Megathlin, Baltimore.
Barque Emblem, Nickerson, Boston.
Goëlette Eclipse, Viscovitch, Ile aux Vaisseaux.
Steamboat Ida May, Pratt, Caïro.
Steamboat Meteor, Silby, Baton Rouge.
Steamboat Fawn, Greathouse, Grande Prairie.
Steamboat Belle Creole, Whitmore, Baton Rouge.
Steamboat Ben Franklin, Conant, Baton Rouge.
Steamboat Sciota, Manning Donaldsonville.

ARRIVES HIER.

Steamship Parkersburg, Spencer, New-York.
Barque Ibis Hatch New York
Barque Minnesota, Watson, Philadelphie.
Goëlette P G Brown, Dureaud, Madisonville.
Goëlette Spinosa, Dinet, Pointe à la Hache.
Goëlette Ohio, Caselno, Pointe à la Hache.
Lougre Flying Fish, Walser, Pointe à la Hache.
Steamboat Fort Hy, Forey, Donaldsonville.
Steamboat Meteor, Selby, Baton Rouge.

Montant le fleuve.

Barque Burnside, Taylor, Boston.
Brick Coll, Reed, Hayden, New York.

MEMORANDA.

En chargement pour la Nouvelle Orléans — Steamer Evening Star, Bell, devant partir le 14 novembre; Steamer Yazoo, Cowch, 18; barque, Almena, Swan, 12; barques Edwin, Nugent; John Wesley, Patten; Greenleaf, Swan et Jasper; navires Evening Star, Graham, Polley: barques W. H. D. Brockman, Chetley; Ellonwood, Eliong Wood; transit, Pearce; brick T. D. Wagner, Smith; goëlette Hartman, Pearce.

Expédiés de New York le 4 novembre—barque Tempest, Hinckley; brick, Ganges, Jensen; goëlette Kate, Barstow; navire Pacific, Morgan; navire Chase, Edwards; barque Tycoon, Dunham; 9, navire W H Wharton, Cromley; 1er novembre, barque Mary C. Porter, Ashford.

Expédiés de Boston pour la Nouvelle Orléans, 29 octobre, barque Burnside, Taylor; brick Ida McLeod, Davis; barque Illinois, Ereeman, 3, barque Florence Howes.

Expédiés de Bath, Me., pour la Nouvelle Orléans, 31 octobre, barque Scottland, Smalley.

Expédiés de Philadelphie pour la Nouvelle Orléans, 30 octobre, brick T. W. Rowland, McCarty.

En chargement à Bordeaux, pour la Nouvelle Orléans, 31 octobre, navire français Guantamano; navires français Turenne; et Sarabgale.

DEMANDE DE CHAMBRE GARNIE

UN monsieur allemand demande une chambre garnie chez une famille qui parle le français. Il donnera et exigera des références. S'adresser, par lettre, à L. F. B., boîte No 107 au bureau de poste. 13 nov—1f

Cuisinière demandée.

ON demande une bonne CUISINIERE dans une famille. S'adresser immédiatement au No 19 rue de Chartres, avec référé des certificats. 19 nov—2

ALAMBIC EN CUIVRE.

UN ALAMBIC en cuivre, de la contenance d'environ huit cents gallons ou plus, avec serpentin, cornue, &c., à vendre à bas prix.

AUSSI—6 barils CHARBON DE PITTSBURG ET WHEELING, à livrer.

S'adresser à BERNARD TURPIN, 18nov—5f No 95, rue Vieille Levée.

AVIS.

Un bon Barbier trouvera de l'emploi en s'adressant chez M. J. S. SICARD, rue de Chartre No 197. 18nov—1f

GROCERIES DE CHOIX, &

400 barils PORC MESS,
75 barils BŒUF do
1½ barils BŒUF pour familles,
10 do PIG PORK,
50 tierçons JAMBONS "Stagg",
25 do "Assos",
44 boucauts EPAULES bacon,
10 tierçons SAINDOUX,
30 barils HUILE de graisse,
200 caisses CHANDELLES Star,
150 barils FARINE extra "Rowland & Rowlore",
50 do do Broad,
203 balles FOIN,
Chargement du steamer à vapeur "Corinthian".
A vendre par SHANNON & SISSALD,
17 nov—1f Rue de l'Union, No 4.

Aux marchands de charbon.

LES marchands de charbon en détail peuvent avoir du charbon anthracite, en petits morceaux, à bas prix pour du comptant et Les Hôtels, les restaurants et les familles peuvent être approvisionnés par DAVID STICKNEY,
17 nov—3f Rue Carondelet, No 5.

Kirsch.

CINQ caisses kirschenwasser, Dubied, père & fils, huit caisses et do do Berthoud fils, 30 gallons vieux kirsch importé
En magasin et à vendre par HENRY VALETON & CO.
11 nov 27, 29 et 31, rue Bienville

TRANSFERT DE MAGASIN.

M. E. BORDELOIS a transféré son magasin de vins et liqueurs au No 41, rue Vieille Levée. Nouvelle Orléans, 19 novembre 1863. 19 nov—3m

E. BORDELOIS,

MARCHAND COMMISSIONNAIRE,

IMPORTATEUR DE VINS, LIQUEURS, &c.

41 ......Vieille Levée...... 41

NOUVELLE ORLEANS. 19 nov—6m

DIVERS.

30 BARRIQUES VIN ROUGE MÉDOC,
[illegible]
B. BORDELOIS, 41 Vieille Levée. 19nov—3m

CHANGE SUR FRANCE,
Constamment à vendre par
J. M. REMER & Cie,
22 aout—3m No 97 Carondelet

CHANGE. CHANGE.

CHANGE STERLING sur MM. C. GRIMSHAW & Co. de Liverpool, sur New York, sur MM. ST DE FORD, TILESTON & CO. New York, par sommes de [illegible] par WILLIAM J. REID, 20 oct—1m rue des Magasins No 48

BROTT & DAVIS,

22......RUE GRAVIER.........22

COIN TCHOUPITOULAS.

REÇU par le steamer GEO. WASHINGTON, et attendu par le PARKERSBURG et l'EVENING STAR.

Nous appelons l'attention du commerce sur ces factures de nos MARCHANDISES SECHES DE CHOIX, de FANTAISIE et de FOND, qui ont été choisies avec le plus grand soin pour ce marché et conviennent parfaitement pour le commerce en général.

EN FLANELLES, nous avons de grises, bleues et rouges croisées; Opéra unies et imprimées, Magentas imprimées, flanelles blanches de différentes qualités, mollettons blancs et écrus.

COUTILS à matelas, SERVIETTES,
DIAPRÉS Crash et Huckaback,
SATINETS unis et imprimés, et Casimirs de fantaisie
GINGAS à tabliers,
DENIMS et COTONNADES,
KERSEYS épais, unis et imprimés,
GINGHAMS de divers genres,
Nouveaux modèles d'INDIENNES fantaisie de Dunnell,
MOUCHOIRS BATISTE FIL, à bords unis et en couleur,
50 douzaines CHEMISES de laine,
COURTEPOINTES piqué 11/4,
COTONS blancs 7/8 et 4,4 pour chemises,
TOILES blanches d'Irlande, &c.

Ces marchandises seront ouvertes, pour l'examen vers MERCREDI prochain, et les prix seront des plus bas.

BROTT & DAVIS,

Rue Gravier, No 22, coin Tchoupitoulas.

CHALES—CHALES—CHALES

☞ Devant arriver par le Parkersburg, un magnifique assortiment de CHALES pour dames et demoiselles, des styles suivants:

PREMIERE et ELLA—à raies et carrés.
Aussi—CACHEMIRES à raies et bleus noirs.

Que nous offrirons aux plus bas prix possibles.

BROTT & DAVIS,

22, rue Gravier, encoignure Tchoupitoulas.

ETOFFES A HABILLEMENTS.

☞ Nous ouvrirons et nous avons déjà prêts à être examinés MERCREDI prochain, 11 du courant

ALPACAS, de fantaisie et noirs,
DRAPS DE CANTON,
LYONAISE,
POPELINES,
CACHEMIRES à carreaux,
MOHAIR de fantaisie,
SOIERIES noires et fantaisie,
POULT DE CHEVRE,
TAFFETAS à petits carreaux
POULT DE SOIE.

Ainsi qu'une variété de riches articles français, en

INDIENNES
BATISTE
BRILLANTÉS,
JACONATS,
TOILES imprimées,
et GUINGHAMS français

Parmi les articles de notre stock on trouvera également une variété choisie de

Etoffes de deuil.

BOMBAZINES noirs,
CORDS ET REPS VICTORIA
BRILLANTÉS noirs, unis,
SOIERIES demi-deuil,
MOUSSELINES de laine,
MOHAIRS,
&c, &c, &c &c, &c

☞ Nous avons ce magnifique stock de marchandises qui ont été choisies avec soin en particulier par un acheteur très expert aux prix de New York et compris le transport.

BROTT & DAVIS,
17nov ☞ 22, rue Gravier, en coin Tchoupitoulas.

Nous venons de recevoir
NOTRE ASSORTIMENT
DE
CONFECTIONS NOUVELLES
Pour dames et enfans,
des modeles les plus nouveaux, soit en:
VELOURS,
DRAPS,
TAFFETAS OU
VELOUTINE.

Nos prix sont très raisonnables.

JOLIES CONFECTIONS VELOURS noir depuis $30
" DRAP NOIR $
" TAFFETAS fort $
PALETOTS D'ENFANTS en 3 $4.

Ombrelles, nouveauté, depuis $2 75.

Nous ouvrirons LUNDI, 9 courant, un dernier envoi de Turcos, Pelerines-Sontag et guêtres en Tricot de Berlin,

—ET AUSSI—

Une caisse Barège Mozambique Satiné à 50 cents la yarde.

J. LEVOIS & CO.,

15nov—6f. Coin Canal et Bourbon

A vendre par S. HESSE.
No 3, rue Tchoupitoulas.

200 CAISSES chandelles de suif pressée, savon,
25 sacs café de Rio,
50 barils sucre en morceaux, [crushed],
Aussi—Huile de charbon, chandelles de Star et de Paraffine, amidon, &c. 17nov—1m

Meubles de seconde main et réparations.

51......Rue d'Orléans......51.

CHARLES MOREL,

Depuis les 12 dernières années contre-maître de **M. P. MAILLARD,**

A l'honneur d'informer le public qu'il vient d'acheter le magasin de meubles de M. Vanni, rue d'Orléans, 51, où l'on trouvera un assortiment complet de meubles de seconde main à bon marché.

Il entreprend aussi la réparation et le vernissage de toutes sortes de meubles, ainsi que la pose des tapis, nattes, rideaux, galeries, stores, tableaux, &c.

Déménagement de meubles, transport et pose de glaces de toutes dimensions; emballage de meubles, glaces, cristaux, porcelaines, &c., Matelas élastiques et autres faits sur commande—Le tout garanti bien fait et à des prix très modérés.

15nov—7j C. MOREL, 51 rue d'Orléans.

Avis aux Amateurs de Sellerie.

A LA SELLE ANGLAISE.

—TRANSFERT DE MAGASIN—

LE MAGASIN DE SELLERIE

Anciennement connu aux Nos 121 et 123, Rue ROYALE, Est transféré au No. — 24. — Rue ST-CHARLES.

Attendu par les premiers arrivages, un assortiment de SELLES, HARNAIS, COUVERTURES D'HIVER FOUETS, CRAVACHES, MORS DANIEL, EPERONS A VIS et autres, &c, &c. Le tout à des prix modérés. 28 oct—au 1 janv

Tabac du Connecticut.

47 CAISSES pour TRIPES et CAPES.
En débarquement et en magasin, à vendre par
E. TROISGROS,
No 18, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.
3nov—1m

ACHAT D'ORET D'ARGENT.

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir de France un magnifique assortiment de LUNETTES, de PINCE-NEZ et de VERRES de toutes sortes, du meilleur choix et qu'il vendra à des PRIX MODERÉS.

POSE et CHANGE de verres.

Vente de COUVERTS ALFENIDE garantis.

C. ROUYER,

rue Chartres, No 138,
5nov—M.J.S.&D.—4m près l'hôtel d'Orléans

Cognacs, Whiskeys, &c.

VINGT quarts et huitièmes de pipe vieux Cognac de Otard Dupuy, & Co A Renaud, Raynal & Alusse, et Ste Croix,

10 barils et demi barils vieux whiskeys Bourbon et Monongahela,

2 poinçons vieux whiskeys d'Ecosse et d'Irlande,
1 baril eau de vie de pêche
1 do do de pommes,
1 poinçon rhum de la Jamaïque,
1 do rhum de Santa Cruz,
1 pipe genièvre de Hollande,
10 dame-jeannes anisette de Mallorca,
En magasin et à vendre par HENRY VALETON & Co
11 nov 27, 29 et 31, rue Bienville

Absinthe. Absinthe.

DIX caisses absinthe suisse, Ed Pernod,
25 do do do Sauvajot, Bruneton & Co
30 do do diverses marques,
En magasin et à vendre par HENRY VALETON & Co
11 nov 27, 29 et 31, rue Bienville

Sardines à l'huile.

50 Caisses Marquet Jr., quarts de boîtes,
10 caisses Marquet Jr., demi boîtes.
En déchargement du navire Comtesse de Brionne, de Bordeaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
4 nov 16 et 18, rue St-Louis

Mme LA BLANCHE.

CEUX qui croient que les clairvoyants peuvent découvrir toutes les maladies auxquelles l'homme est sujet et prescrire les remèdes devraient se rappeler que tous leurs pouvoirs ne seraient d'aucune utilité aux malades sans des connaissances médicales profondes—Conséquemment ceux qui, sans la moindre connaissance, ont la témérité de traiter ne sont que des charlatans. Madame La Blanche, a part sa clairvoyance, peut montrer son diplôme, pour les différentes branches de l'anatomie, de la chirurgie et pour toutes les maladies des femmes et des enfants. Elle est donc digne de la confiance et de l'appui des citoyens de la Nouvelle-Orléans. On peut la consulter tous les jours, de huit heures du matin à huit heures du soir.

Résidence, rue Bienville, entre Bourbon et Dauphine. Consultations en français et en anglais. Prix modérés pour les dames et les messieurs. 26 oct—1m

Vins! Vins!

CENT barriques vin de Cette très corsé,
100 " " rouge et blanc.
En débarquement et à vendre par
8nov PIAGGIO & VIOSCA Jr, 61 & 64, Vieille Levée.

MALADIES SECRETES.

Syphylis—Gonorrhée—Ulcérations—Dartres—Plaies anciennes—Scrofules—Scorbut &c, &c.

MR E. GAUDOZ, pharmacien de l'Ecole de Paris annonce à ses nombreux clients qu'il continue comme par le passé à s'occuper spécialement du traitement des MALADIES SECRETES chez les deux sexes.

Les personnes atteintes des maladies de la peau, d'ulcérations, de plaies anciennes, de syphilis à la 3me période, peuvent être assurées de trouver une guérison radicale. Toutes les maladies chroniques sont traitées avec succès depuis huit années à la pharmacie encoignure Conti et Bourgogne. 17juin

INJECTION RICORD

CETTE PREPARATION est la seule employée par le docteur RICORD, toutes les fois que la maladie est récente.

Les écoulements simples sont guéris en quelques jours. A vendre par E. GAUDOZ
17 juin Encoignure Conti et Bourgogne

W. H. H. Witherell & Co,

Marchands commissionnaires,

RUE DES MAGASINS, Nos 87 et 89,

Viennent de recevoir, par le *Morning Star*,

20 balles KERSEYS pour nègres,
5 caisses COTONS blancs 3/4 pour chemises,
10 " " 4/4 "
15 " SATINETS cadet, noirs et Oxford,
5 " CASIMIRS tout laine fantaisie,
5 " DRAPS fantaisie, croisés et noirs,
20 " INDIENNES Sprague, City Mills Granit,
5 " MOUSSELINES de laine Manchester,
10 " FIL et fil Coats,
200 douz. BAS coton pour hommes, femmes et enfants,
20,000 COLS en papier pour hommes,
10,000 COLS et MANCHETTES en papier pour dames.

Ils reçoivent des marchandises par chaque steamer de New York. 10 nov—6f. 3. p. s

Revenu intérieur des Etats-Unis.

BUREAU DU PERCEPTEUR,—DISTRICT DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Nlle Orléans, 9 octobre 1863.

LICENCES,—AVIS AUX CONTRIBUABLES.

☞ Les personnes intéressées sont prévenues que cette partie de la ville de la Nouvelle Orléans comprise entre la côté sud du Felicity Road, la ligne supérieure de la ville, le fleuve et les derrières de la ville, et la partie comprise entre le côté nord de la rue St-Louis, la ligne inférieure de la ville, le fleuve et le lac Pontchartrain, a été reçue de l'Assesseur des Etats Unis; que les taxes de licences pour ladite division seront dues et devront être payées à ce bureau le 19 du courant, et dans les quatre jours qui suivront, conformément à la loi de revenu des Etats Unis. Quiconque négligera de payer sa taxe dans le temps spécifié, sera condamné à payer 10 pour cent de plus sur le montant. La loi punit sévèrement qui conque fait un commerce sans prendre la licence que ce commerce exige. L'amende sera toujours rigoureusement infligée.

Le Bureau est ouvert de huit heures du matin à trois heures et demie de l'après-midi.

GEORGE S. DENISON,
12 nov—au 26 Percepteur.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, rue du Camp, No 61,

Nlle Orléans, 14 novembre 1863.

AVIS est donné, conformément à l'article 4 de cette Compagnie, que l'élection annuelle de douze directeurs, pour l'année, à partir du premier lundi de février prochain, aura lieu au bureau de cette Compagnie, le 7 décembre prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. JAS EDWARDS,
15 nov—en 7 déc Secrétaire

AVIS IMPORTANT.

C. MARMU,

69, rue Royale, entre Bienville et Conti,

A l'honneur d'informer le public en général qu'il fait des CARTES DE VISITE à $3 la douzaine et $2 la demi-douzaine.

☞ Supérieures à celles de tout autre artiste de cette ville 5 nov—1m

La Compagnie Express d'Adams,

RUE DES MAGASINS, No 5,

SE charge de l'expédition de petits paquets et de paquets de valeur, de marchandises, d'échantillons et de billets de Banques, par chaque steamer de la malle, pour toutes les parties des Etats-Unis, par la voie de New York.

Elle expédie également des marchandises par le haut du fleuve, trois fois par semaine, par des messagers spéciaux, pour toutes les parties de l'Ouest et du Nord-Ouest, par la voie de Caïro et de Memphis.

On vient chercher et on livre à la Nlle-Orléans, sans frais extra, les articles qui doivent être envoyés par l'Express.

Tous les paquets expédiés par la voie de Caïro et de Memphis, doivent être accompagnés de permis de la Douane.

Pour les détails, les prix, etc., s'adresser à
1 nov ☞ A. S. BLAKE, Agent.

AVIS.

MES AMIS et ma nombreuse clientèle sont prévenus que, pendant le passé, ma maison continue à se charger de faire tout ce qui concerne sa partie en ameublement, &c, &c.

Attendu prochainement un nouveau stock de MARCHANDISES de saison, je rappelle au public en général que je vais être plus que jamais en mesure de les servir et de me montrer digne de la confiance dont j'ai toujours joui. P. MALLARD,
27oct—1m 58 rue Royale.

LOUISIANA ACADEMY.

Institution dirigée par M. A. Ferrier

PENSIONNAT ET EXTERNAT

Pour les jeunes gens. RUE HOPITAL, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.

☞ Les prix varient de $4 à $8 selon le degré d'avancement des élèves.

CLASSE DU SOIR—de 6 1/2 à 8 heures.
Cours complet de TENUE DES LIVRES et d'Arithmétique commerciale.—Prix $4. 1ernov—1m

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme DEKON,

375......*RUE DAUPHINE*......375.

ON peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement, ou chez les principaux libraires 31 août—1an—tl

MAISONS ET MAGASINS A LOUER.

1o—CINQ MAISONS de résidence, Batisses Portalbat dont trois rue Ste Anne Nos [illegible] et 11. Une rue de Chartres, No 15. Une rue St. Pierre, No 4.

2o—Le HAUT DE LA MAISON, à l'angle des rues Royale et Douane, pouvant convenir pour "Boarding House" ou "Club".

3o—Le HAUT DE LA MAISON, rue St. Louis No 13.
4o—Un MAGASIN, rue de Chartres No 42.
5o—Un MAGASIN, rue de la Douane No 18.

Pour les conditions, s'adresser à
LAFITTE DUFILHO & Co,
12 nov—8f No 18, rue St-Louis

A louer dans la rue de l'Esplanade,

DEUX résidences agréables, situées au coin des rues Rousseau et Esplanade, ayant des installations de gaz, waterworks, &c. On les louera garnies ou non garnies, à très bas prix à de bons locataires. S'adresser à

W. F. CHAPMAN, chemin du Bayou No 289,
9 nov—12 entre les rues Claiborne et Derbigny

PENSION BOURGEOISE.

THEODORE DANFLOUS informe ses amis et connaissances qu'il continuera l'établissement si avantageusement connu No 126 rue Royale, entre St-Louis et Toulouse. Il prendra des pensionnaires au mois pour la table et le logement, à des prix très modérés. Il prévient MM. les voyageurs et les habitants n'ayant que quelques jours à passer en ville, qu'ils trouveront toujours chez lui des chambres confortables à leur disposition et une table parfaite à des conditions raisonnables.

Madame Danflous ayant pris la direction spéciale de la maison, portera toute son attention au service, et tous ses soins pour la commodité, satisfaction et agrément de toutes les personnes qui voudront l'honorer de leurs choix; désirant faire de sa maison l'égal des meilleures établissements de ce genre 8 nov—2m

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

Nlle Orléans, 4 novembre 1863.

AVIS est donné que conformément à l'article 12 de la Charte de cette Compagnie, une assemblée générale des porteurs de script aura lieu, à ce bureau, rue du Canal, No 111, LUNDI, 7 décembre 1863, à midi.

J. W. HINCKS, secrétaire
5nov—au7déc

AVIS.

On demande à acheter un PIANO PICOLO, de seconde main, de préférence de la fabrique Pleyel. Chez L. MARCHAND, imprimeur,
6nov—12f.et2i&m 2pe No Jefferson, No 24.

Banque d'Amérique.

Nlle Orléans, 13 novembre 1863.

L'ELECTION annuelle de treize directeurs de cette Banque aura lieu, au local de la Banque, Mercredi, seize Décembre prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

AM. FORTIER,
12nov—au 16d Caissier

Tabac à fumer.

QUINZE CENTS livres tabac à fumer, de la Havane, qualité extra, à vendre par
BORNIO & BROTHER,
11 nov rue Gravier No 34.

Cigarettes.

VINGT-CINQ MILLE paquets de la marque Honrados, venant d'être reçus et à vendre par
BORNIO & BROTHER,
rue Gravier No 34.
Agents de la fabrique "Honrados." 11 nov

CHAMPAGNE

de la veuve Clicquot Ponsardin et de Piper Heidsick & Co.

VENANT D'ETRE REÇU et à vendre à l'Agence rue Tchoupitoulas, No 15:

40 caisses CHAMPAGNE de la veuve Clicquot Ponsardin en grandes et demi bouteilles.

30 paniers VERITABLE CHAMPAGNE Piper Heidsick & Co, en grandes et demi bouteilles.

PLEINEMENT GARANTIS PAR LE SOUSSIGNÉ.

10 caisses champagne, cachet vert.

S. E. CASTENDYK,
6 oct—☞ 1j rue Tchoupitoulas No 15.

E. CONERY.

GROCER EN GROS,

31......GRAVIER......N.31

A transporté son magasin du No 2 Front Levée au No 31 Gravier, où il recevra ses amis et le public. On y trouvera en tout temps un choix varié de conserves, tels que—conserves, gelées, cornichons, jambons, sucre, café, thé, &c. Son stock de vins et de liqueurs est considérable et de qualité supérieure. 16 oct—3m

ESPRIT DE TERESBENTHINE.—100 gallons esprit de Terebenthine
A vendre par CUSACHS & OGDEN,
9 nov—15f Encoignure Royale et St-Philippe.

HOUBLON.—30 balles Houblon de la récolte de 1862 et 1863,
A vendre par CUSACHS & OGDEN,
9 nov—15f Encoignure Royale et St Philippe.

NOUVELLE INTERESSANTE PHOTOGRAPHIE.

CARTES DE VISITE de Guay, à ....$3 00 seulement, la douzaine.

Rue du Camp, No 75, en face du magasin de musique de Blackman—Les meilleures cartes, garanties les mieux finies qu'il y ait en ville.

Temple de l'art, de GUAY, N. O. 19 oct—1m

Mme ALLUARD,

SOMNAMBULE FRANÇAISE,

Rue Tremé, No 248, entre Ursulines et Bayou

TRAITE avec succès les maladies nerveuses, le catarrhe pulmonaire, l'asthme, la paralysie, les aigreurs d'estomac et les digestions difficiles, la diarrhée, la dyssenterie, les fièvres tremblantes et les maladies des yeux.

Toutes ces cures sont attestées par un grand nombre de familles considérées de la Nlle Orléans.

Consultation tous les jours. 1er nov—3m

Champagne Krug & Co, de Reims.

100 Paniers champagne, grandes bouteilles,
50 " demi-bouteilles—En déchargement du navire Comtesse de Brionne, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & CO,
4nov 16 et 18, rue St Louis

Vin rouge en barriques.

40 barriques vin rouge St. Julien,
14 do do Montferrand,
6 do do St. Emilion.

En débarquement du navire Comtesse de Brionne, de Bordeaux, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO.
4nov Nos 16 & 18, rue St. Louis.

Champagne Crême de Bouzy.

50 PANIERS grandes bouteilles,
50 " demi bouteilles.

En débarquement du navire "Comtesse de Brionne," de Bordeaux, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & CO,
4nov 16 & 18 rue St-Louis.

AVIS.

LE soussigné ont quitté leur établissement connu sous le nom de "MATAMOROS HOTEL" et de nouveau à ouvert un établissement "EL HOTEL DE LA MATAMOROS", à l'angle des rues Matamoros et Iturbide, où ils seront heureux de recevoir leurs amis. Ils n'épargneront rien pour plaire à leur clientèle et faire de leur Hôtel l'égal des meilleurs établissements de ce genre de Rio Grande.

H. L. SUNIER & CO.
Matamoros, 26 juillet 1863. 19oct—3m

Graines de 1863.

Reçu par le navire MARIE FELICITE du Havre, un assortiment de GRAINES POTAGÈRES, de la récolte de 1863. Ces semences étant les plus fraîches dans le marché, le soussigné espère que le public le favorisera d'une visite.

L. BACHELIER, 21 et 23, rue Ursulines,
5sep—3m entre Chartres et Levée

SPECTACLES.

Théâtre d'Orléans

DIMANCHE 22 NOVEMBRE.

Première représentation de LA GRACE DE DIEU drame en cinq actes, mêlé de chants, par d'Ennery et Gustave Lemoine, musique de Louis Puget.—Le MAITRE DE CHAPELLE, opéra comique en un acte, paroles d'Alexandre Duval, musique de M. Paër.

Théâtre des Variétés.

Rue Gravier.

Jeudi et Vendredi soir, 19 et 20 novembre.

OUR AMERICAN COUSIN, comédie.

Académie de Musique.

Jeudi soir, 19 novembre.

LE REVENANT, drame.

Partant samedi, 21 novembre.

POUR NEW YORK.—Le steamer favori GEORGE WASHINGTON, fin marcheur, commandant E. V. Gager, partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, le 21 du courant, à 8 heures du matin, avec malles des Etats-Unis.

Pour frêt ou passage, s'adresser à A. MOULTON,
15nov—7f Rue Natchez, No 31.

POUR NEW YORK directement.—Départ, JEUDI, 19 du courant, à 8 heures du matin.—Le beau steamer neuf FERIT, commandant E. A. Delanoy, partira jeudi, 19 du courant, à 8 heures du matin, du pied de la rue St. Joseph. Pour frêt ou passage (excellents emménagements) s'adresser à WM. J. REID,
8 nov—11 Rue des Magasins, No 38

POUR BATON ROUGE

Le magnifique paquebot régulier METEOR, capitaine C. L. Salisbury, L. Bouchereau commis, partira de la Nouvelle Orléans pour Baton Rouge et tous les ports intermédiaires tous les DIMANCHES, à 5 heures du matin, et tous les MERCREDIS, à 5 heures P M. Il partira de Baton Rouge tous les LUNDIS, à 8 heures A. M., et tous les JEUDIS, à 10 heures A. M.

Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passeports et de permis des autorités avant de s'embarquer ou d'envoyer du frêt à bord. J. M. HALL,
1er nov—1m au coin des rues Canal et Tchoupitoulas

Pour la Côte, au-dessous de la ville

DEUX FOIS PAR SEMAINE.

Le beau bateau à vapeur FAWN capitaine W. R. Greathouse, commis, L. Bayhy, part de la Nlle-Orléans pour le Fort Jackson et tous les ports intermédiaires. tous les DIMANCHES, à 9 heures du matin; part de la Nlle Orléans pour la Pointe à la Hache et tous les points intermédiaires tous les MERCREDIS, à midi,

Retour, les LUNDIS et les JEUDIS.

Les passagers et les expéditeurs devront se pourvoir de passe-ports et de permis des autorités.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN L. TITUS, encoignure Bienville et Vieille Levée, au premier, ou à A. D. SALVANT, No 161, rue de la Vieille Levée. 3nov—1m

"Le steamer BEN FRANKLIN de la malle de la Nouvelle-Orléans, capitaine Henry Conant, partira à l'avenir tous les MERCREDIS à 5 heures P. M. et les DIMANCHES à 9 heures A. M., pour Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et les débarcadères intermédiaires.

A son retour, il quittera Baton Rouge les JEUDIS à 5 heures P. M. et les LUNDIS à midi, ponctuellement.

Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passe-ports et de permis des autorités.

☞ J. M. Reif se trouvera tous les jours sur la Levée, au pied de la rue Bienville, pour recevoir le frêt.

Pour frêt ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à JOHN A STEVENSON, Agent,
3 nov—1m No 63, rue Front Levée.

POUR BATON ROUGE.

Départ, mardi et samedi, à 5 heures du soir.

Pour Baton Rouge, Plaquemines, Bayou Goula et Donaldsonville—Le beau bateau à vapeur NEW-ORLEANS, capitaine A. J. May, partira aussi qu'il est dit plus haut. Il offre tous les avantages qu'on peut désirer pour faire un voyage agréable. S'adresser à bord ou à A BRITTON, rue Poydras No 52, ou à C. R. MAY, rue Poydras, No 38.

Les passagers et les expéditeurs devront se munir de passes et de permis avant d'envoyer des marchandises ou de s'embarquer à bord.

Le NEW-ORLEANS part de Baton Rouge tous les lundis et jeudis, à six heures du matin. Un commis se trouvera sur la Levée lundi et vendredi matin pour recevoir le frêt. 23 oct—1m

POUR LE HAVRE—Départ du 25 au 30 novembre—Pour compléter son chargement le navire français ANITA, de première classe, pouvant prendre plusieurs centaines de balles de coton, &c. Les passagers seront pris à des prix raisonnables. S'adresser pour les conditions chez OSCAR BERCIER & CO.
17 nov—7f No 17 rue St Louis.

GOELETTE DE LA COTE—Le soussigné, propriétaire et agent, offre ses services aux commerçants, aux planteurs et au public en général, pour le transport de toute espèce de frêt, du long de la côte à la ville et de la ville à la côte.

☞ Le taux de l'assurance est le même que par les bateaux à vapeur.

L. POLVERINI Agent.
Rue Front Levée, No 5, entre les rues Douane et Bienville, au premier. 19 nov—1m

POUR TAMPICO.—La fine voilière goëlette anglaise OLD FOX, capitaine Harrison, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira pour le dit port, sous peu de jours. Pour le reste du frêt ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à S. FERNANDEZ & CO.,
4nov 125 Vieille Levée.

POUR MATAMOROS.

La goëlette mexicaine JOVEN MARIA, capitaine Juan Branamonte, partira sous peu. Pour frêt ou passage, s'adresser à
S FERNANDEZ & Co,
25oct—1m No 125, Vieille Levée.

MODES NOUVELLES.

CHAPEAUX riches et élégants pour dames de $18 à $30 pour $10 et $12.—AUSSI, A PERTE, DENTELLES, BRODERIES, ROBES DE BAL, MANTEAUX, FLEURS ET RUBANS extra plumes, velours, &c. &c.

Façon de robes et confections à bas prix, rue de CHARTRES No 52, chez FD. FROIDEVAUX
5 nov—30f

Modes! Robes!

Mme OLYMPE, 32 rue de Chartres, a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle et les dames de la Nlle Orléans qu'elle quittera l'Europe le 24 octobre par steamer *China*, avec un grand assortiment de nouveautés, Chapeaux de paille, Fleurs, Rubans, Soieries et tissus de toute espèce aux couleurs nouvelles. Toutes les marchandises françaises et anglaises achetées aux prix de l'entrée de la saison, seront mises en vente à des prix très avantageux, pour toutes les dames qui voudront honorer de leurs confiance la maison, elle arrivera dans la première quinzaine de novembre, un avis ultérieur donnera le détail et le prix des marchandises.

Paris, 11 octobre 1863.
5nov—15f Mme OLYMPE, 32 rue de Chartres.

LIQUIDATION

POUR CAUSE DE DEPART.

MADAME SOPHIE SEEUWS, No 50, rue Royale, encoignure Bienville, annonce à sa clientèle et au public, qu'elle vendra son beau stock de marchandises au prix coûtant. Elle vient de recevoir un assortiment de nouveautés ainsi qu'elle les avait commandées pour cette saison, telles que—Chapeaux de velours et soie, articles d'enfants, rubans, velours et tout genre, une grande quantité de dentelles noires Chantilly et guipures de tous genres et d'Alençon, application, point Duchesse VALENCIENNES, &c. Un assortiment de cols et manchettes et des VOILETTES Chantilly, GUIPURES et en grand nombre de soieries; coiffures, boîtes de toute espèce, blondes, ceintures de FLEURS, et beaucoup d'autres articles trop longs à énumérer, tout sera vendu à un prix coûtant, afin de liquider promptement.
21 oct—1m S. SEEUWS.

AU PRIX COUTANT.

LA maison bien connue J. PERAT, encoignure STE-ANNE et BOURGOGNE, offre à vendre tout son stock au prix coûtant, pour cause de départ.

Le soussigné invite, par la même occasion, les personnes qui lui doivent de venir régler leurs comptes le plus tôt possible, et celles à qui il peut être dû de venir faire leurs réclamations.

Nouvelle-Orléans, le 4 novembre 1863.
5 nov—15j J. PERAT.

Brasserie de la Louisiane,

RUE CONTI, No 79.

G. GUTH, absent depuis plusieurs années pour cause de maladie, et depuis peu de temps de retour en cette ville, à l'honneur d'annoncer au public et à son ancienne clientèle qu'il vient de r'ouvrir son établissement et qu'il a acheté la propriété de la première brasserie qui ait été fondée à la Nouvelle-Orléans sous le nom de Brasserie de la Louisiane, 79, rue Conti.

Il s'est associé M. C. M. TIBLIER, et la raison sociale sera GUTH & CIE.

G. GUTH portera toute son attention au travail de la fabrication, et sa vieille expérience est une sûre garantie qu'on trouvera toujours chez lui la BIERE de première qualité; il veut reconquérir à sa Brasserie son ancienne réputation, et il n'a rien négligé pour y réussir; il s'est adjoint des Brasseurs expérimentés et des hommes de capacités reconnues, pour la direction des affaires en général de sa nouvelle maison.

Il ose donc espérer que le public voudra bien l'honorer de son patronage, et que sa nombreuse ancienne clientèle ne l'aura pas tout-à-fait oublié. 27oct—1m

THE LAKE HOUSE

Restaurant au Lac.

W. B. Smith Propriétaire.

LE LAC HOUSE, au débarcadère de Hickok, à l'extrémité du chemin de fer macadamisé, a été pris à bail par le soussigné, qui peut aujourd'hui présenter

A SES AMIS ET AU PUBLIC EN GENERAL
Tout ce qu'une table peut avoir de plus exquis.

11nov☞ W. B. SMITH.

Restaurant St-Louis

Tenu par HENRI BARTHE,

Rue St-Louis, No 77, entre Royale et Bourbon.

Chambres garnies pour habitants.

Salons pour noces et repas de famille.

Pension à la semaine, à la quinzaine et au mois à des prix modérés. 30juil—6m

Change sur la Havane,

A COURTE VUE,

A vendre par BORNIO & BROTHER,
11 nov rue Gravier No 34

CHANGE

A VUE OU A TERME, SUR:

PARIS, BORDEAUX, TOULOUSE, MARSEILLE, NANTES, ROUEN, HAVRE, NANCY, LYON, MULHOUSE, AMIENS, STRASBOURG, METZ, NIMES, St-ETIENNE, St-QUENTIN, REIMS, VALENCIENNES, TARBES, PAU, LAROCHELLE, ANGOULÊME, PERIGUEUX, AGEN, BREST, ORLEANS.

A VENDRE PAR
C. CAVAROC & Co.,
19 oct—au21 116, rue St-Louis.

Tabac en feuilles et Cigares.

LE soussigné vient de recevoir et vendra à des prix très modérés, un lot de TABAC EN FEUILLES (Connecticut, Florida et Mason County,) ainsi qu'un choix de CIGARES des meilleures marques.

F. [illegible]

Nos 98 et 36, Tchoupitoulas, et 78, Front Levée.
25nov—3m

PERDU.

LE gentleman qui a perdu ses CHEVEUX les verra repousser s'il se sert du QUINIDINE OLEINE HAIR TONIC. Si l'on ne se sert pas du 'Quinidine Oleine Hair Tonic' c'est sans contredit la meilleure préparation du jour pour faire croître la BARBE et les CHEVEUX. A vendre par E. & J. ABRAMS, à bas prix.
8nov—1m pharmacie, rue du Canal Nos 62 & 64.

Fromages! Fromages!

CENT meules fromage Gruyère Suisse,
50 caisses " " " même marque,
50 " " Limbourg, à vendre par
nov PIAGGIO & VIOSCA Jr, 61 & 64, Vieille Levée

VENTES A L'ENCAN.

Marchandises sèches, Vêtements et Chapeaux.

PAR HOFFMAN & MARKS

J. HOFFMAN, encanteur,
Bureau, rue de Chartres No 36

VENDREDI, 20 du courant, à 10 heures du matin il sera vendu—
Cotonnades françaises, fantaisie
Doeskins noirs et gris,
Satinets do do
Cotonnades bleues et denims,
Stripes épais et ginghams,
Flanelles bleues, grises et blanches,
Molleton blanc et écru,
Do blanchie, 4/4 et 7/8,
Indiennes françaises, anglaises et américaines
Indiennes pourpres, Sprague et Pacific,
Cotons blancs et écrus,
Toiles d'Irlande, qualités assorties,
Crash toile, blanc et écru,
Mérinos français couleurs assorties,
Popelines et Mozambiques,
Repps et mousselines de laine,
500 douzaines bas fins,
500 pièces mouchoirs Madras,
20 caisses fil Alexander, en bobines, 200 yardes,
100 lots coutellerie assortie

—Au premier—

100 lots de vêtements,
100 chemises blanches fines,
75 lots chapeaux. 19 nov

Coton—117 balles Coton.

PAR WM. P VINCENT, encanteur.

VENDREDI, 20 courant, à 11 heures, il sera vendu au No 64, rue Douane,
117 balles coton
Conditions comptant en billets du Trésor 19 nov

Deux cent cinquante lots de Marchandises sèches étrangères et du pays.

PAR WM. P. VINCENT, encanteur.

IL sera vendu jeudi, 19 du courant, à 10 heures, à son magasin d'encan, au No 64 de la Douane. No 64—
Bombazines noires et lustrées,
Indiennes Dunnell, Pacific et Sprague,
Mouchoirs batiste fil et bonneterie,
Draps, casimirs et satinets
Egalement—Une facture de cravates de fantaisie.
19nov.

Porc mess, Huile de charbon, Fèves, &c

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

IL sera vendu jeudi, 19 du courant, à onze heures, à son magasin d'encan, au coin des rues Magasins et Gravier—35 barils porc mess, 50 caisses huile de charbon, 10 barils huile de charbon, 10 barils fèves rouges, 10 barils riz, 20 caisses tabac à chiquer, 25 caisses champagne, cidre, fromage, blé sarrasin, amidon, savon de Castille, saleratus, vin rouge, eau de vie, &c. &c.
Conditions—comptant. 19nov

Meubles, Tapis, Nattes, etc.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur,

Bureau, au coin des rues Gravier et Magasins.

IL sera vendu jeudi, 19 du courant, à 10 heures et demie, au No 74 de la rue St. Charles—Bois de lit en acajou et en noyer, armoires, bureaux, lavabos, toilettes, tables de milieu, chaises, sofas, buffets, tapis, nattes, matelas, fourneaux de cuisine, &c.
Conditions—comptant. 19nov

VENTE CONTINUEE
Vente pour cause de liquidation de la Maison Grosjean & Raymond.

GRAND STOCK DE MEUBLES

En bois de rose, palissandre, acajou, noyer, chêne, &c

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

R. GUTIERREZ, encanteur.

JEUDI 19 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encan, sans réserve, pour cause de liquidation de la maison Grosjean & Raymond, au coin des rues BIENVILLE et ROYALE—Tout le stock de la dite maison, comprenant un assortiment de BEAUX MEUBLES de salon, de salle à manger, chambres à coucher, &c, en bois de rose, palissandre, acajou, noyer et chêne.

☞ L'attention particulière des marchands et amateurs est appelée à cette vente. 17 nov

Piano en bois de rose.

PAR FRANCIS FERNANDEZ

R. GUTIERREZ, encanteur.

AUJOURD'HUI à midi, il sera vendu, au magasin de MM. Grosjean & Raymond, au coin des rues Royale et Bienville—

Un BEAU PIANO en bois de rose, de Bayes & Co. neuf et en bon ordre. 19 nov

Papier écolier, papier bleu à lettre, papier à billets, papier assorti et enveloppe—Vente sans réserve.

PAR F. FERNANDEZ.

R. GUTIERREZ, encanteur.

SAMEDI prochain, 21 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, au coin des rues St. Louis et Chartres, No 114, sans réserve, pour clore une consignation—
150 rames papier écolier,
175 " fantaisie, bleu à lettres et à billets,
35,000 enveloppes de fantaisie.
Conditions—comptant 19nov

PAR R. SCOTT, Encanteur.

IL sera vendu, aujourd'hui, jeudi, 19 novembre, à 10 heures, au No 54 rue des Magasins—
Farine, jambon, biscuits pilote, fromage de Gruyère, savon, amidon, café moulu, épices, graisse, beurre, chandelles, tabac à chiquer et à fumer, cigares, bonbons, dragées, figues, raisins, vinaigre, eau de vie, champagne, vin rouge et vin blanc, whisky, eau de vie, &c, &c. 19 nov

Pommes de terre. Pommes de terre.

PAR R. SCOTT, encanteur.

AUJOURD'HUI jeudi 19 du courant, à onze heures et demie, il sera vendu à l'entrepôt Hope, rue Fulton, près la rue Poydras—
180 barils pommes de terre, pour le compte de qui il appartiendra.
Conditions—comptant sur livraison. 19 nov

Beurre Goshen, jambons, saindoux, maquereaux, pommes de terre, farine, allumettes, amidon, fromage, peintures, &c

PAR F F TRINCHARD, Encanteur.

AUJOURD'HUI à 10 heures il sera vendu à son magasin d'encan, rue Gravier No 42—
75 tierçons et firkins beurre, 30 boucauts et tierçons jambons pour la table, 25 caisses allumettes, 100 barillets et caisses maquereaux, 100 barils pommes de terre, 100 barils fine farine, 50 barils pommes de terre, 100 barils farine, 35 caisses fromage, 30 firkins beurre Goshen, café, poivre, moutarde, biscuits de mer, fèves rouges, savon, amidon, pois, peintures, vinaigre, tabac à fumer et à chiquer. 19 nov

Bonne maison No 268, rue St Philippe.

PAR JULIAN NEVILLE, encanteur.

Bureau, Commercial Place, No 11.

IL sera vendu, à l'encan public, samedi, 21 novembre, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs—

Un terrain, avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues St Philippe, Dumaine, Miro et Tonti. Le dit terrain a trente pieds de face à la rue St Philippe, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bonne maison, en bois, ayant quatre chambres; cuisine dans la cour, &c.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $600, échéant le [illegible] janvier 1864. Pour le reste, comptant.

[illegible] 17 nov

Bernard Turpin,

ENCANTEUR

ET

NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,

No 93, rue de la Vieille Levée

Entre St Louis et Conti. 15 nov—1m

LE Dr. E. BOULIN

A TRANSFÉRÉ son domicile du No. 74 au No. 77, vis-à-vis, rue des Remparts. 14 nov—8j

Le Dr F. FORMENTO, fils,

A l'honneur d'offrir ses services au public. Consultations de 2 à 4 heures.

Rue des Ursulines, 63 entre Royale et Chartres. 21oc—1m

TABACS ET CIGARES.

EN débarquement du schooner "Nightingale" arrivé de la Havane et en magasin—

200,000 Cigares

BREVAS, LONDRES, MEDIAS REGALIA & CONCHAS, des marques INTIMIDAD, INSENUIDAD, A GARCIA, EL BOA DE LARRANAGA.

20 balles TABACS DE LA VUELTA ABAJO.

A vendre par E. TROISGROS, 18 rue Douane,
15nov—1m entre Chartres et Vieille-Levée.

Chapeaux! Chapeaux!

25, Rue des Magasins, 25.

LE soussigné offre à vendre aux citoyens de la Nouvelle Orléans un très beau choix de chapeaux français et américains, par colis ou par douzaine.

Il reçoit, par chaque steamer, un choix de chapeaux de nouveaux genres

☞ Manufacture à Brooklyn, New York.
14 nov—1an E. S. BENEDICT.

DEMANDE DE CHAMBRES.

ON demande trois chambres, pour trois dames, dans une famille française ou espagnole du deuxième District. On donnera et exigera des recommandations. S'adresser, par lettre, au bureau de ce journal.
14 nov

Almanach pour 1864,

A VENDRE

A LA LIBRAIRIE

MICHON & SCHWEITZER,

166—RUE ROYALE—166

13nov—1m.

No 93, Vieille-Levée. No 93, Vieille-Levée

Confiserie par Excellence.

LE soussigné a l'honneur d'appeler l'attention du public sur son bel assortiment de Bonbons, Candis, &c., &c., manufacturés à la vapeur. Il offre les articles suivants, en gros et en détail, savoir: dragées amandes par excellence, dragées à la liqueur, bonbons et nonnettes à la liqueur, fondants de tous genres et de parfums, chocolat à la crème, à la liqueur, à la violette, à la menthe, à la rose, pastilles à la Maréchal, trocadéros, amandes grillées, fruits cristallisés de toutes espèces, gommes, figues, raisins, citrons, &c, &c; candis à la crème, roses et vanilles, pastilles de gommes, de guimauve, &c.

Patisserie à bon marché.

Il annonce aussi au public qu'il vient d'employer des Patissiers de premier ordre et qu'il confectionne dans son établissement des gâteaux de tous genres, qu'il vendra en gros et en détail au plus bas prix possible. Il accepte des ordres pour des soirées et noces avec une attention toute particulière. ERNEST TURPIN,
6nov—1m Vieille Levée entre Conti et St-Louis

The City Bank of New Orleans,

BANQUE DE DEPOTS,

Rue du Camp, No 23, coin Commune.

CETTE Banque achète et vend le Change étranger et le Change pour les Etats Unis, l'argent et l'or américains et étrangers et les billets qui n'ont pas cours.

1er nov—1m W. S. MOUNT, Directeur.

Médicaments spéciaux

DU

DOCTEUR VERGÉ.

DEPURATIF—POMMADE—INJECTION—POUDRE—SOLUTION—PILULES—SIROP ANTI SYPHILITIQUE, &c.

GUERISON RADICALE

des Démangeaisons—Rougeurs—Dartres—Boutons—Ulcérations—Ecoulements—Engorgements—Fleurs Blanches et en général toutes les MALADIES SYPHILITIQUES ET DE LA PEAU,

par l'emploi des médicaments du Dr VERGÉ. Ces médicaments sont ordonnés selon le cas. S'adresser à la Pharmacie F. GAUDOZ,
7 août—3m Encoignure Orléans et Bourbo

DRAGÉES ET SIROP DE FER

(TYROPHOSPHATE DE FER.)

DE FOUGERA.

CETTE préparation approuvée par l'*Académie Impériale de médecine de Paris*, est journellement prescrite par les médecins les plus distingués comme le remède le plus efficace contre—

La Chlorose, Leucorrhée, Aménorrhée, Dyssenterrhée, Anémie, Dyspepsie, Perte d'appétit, Phthisie, Chorée, Névralgie, Palpitations de cœur, Insomnie, Inquiétude d'esprit, Irritation des nerfs, Faiblesse générale, Pertes séminales etc—Prix des flacon $1 00, de 1/2 flacon 50 cents.

Agent E. E. MOUGIN, Pharmacien,
Nouvelle-Orléans, Encoignure Dauphine et Dumaine.
16oct—3m—6f

HOTEL AUGUSTE MAS

No 104 PRINCE STREET,

Entre Green & Mercer, New York.

PENSION FRANÇAISE, CAFÉ & BILLARD

M. MAS continuera de tenir à la disposition de ses clients les vins, liqueurs et cigares de Sauternes, Bonnes, Cognacs, &c. 30 sept—1an

VENTES A L'ENCAN.

COTON. COTON.

400 balles coton à l'encan.

PAR R T MONTGOMERY.

IL sera vendu, jeudi, 19 du courant, à une heure, au magasin d'encan, rue du Camp No 93—

400 balles coton.

Des échantillons seront exposés à la vente.

Conditions—comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 18nov

Marchandises sèches, linge fait et chapeaux.

AUSSI

100 caisses bottes, souliers et brodequins.

PAR E. ROGER & Co.

JOSEPH HOLX encanteur

JEUDI 19 courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 à 47 rue de la Vieille Levée—

150 lots de marchandises sèches étrangères et américaines,

100 lots linge fait d'hiver, chemises flanelle, caleçons, bonneterie, &c., &c 250 douzaines chapeaux feutres et casimirs, noirs et gris, assortiment de choix,

—AUSSI—

100 caisses bottes, souliers et brodequins.

Conditions à la vente

Coutellerie, cannes.

PAR E. ROGER & Co.,

JOSEPH HOLZ, encanteur.

JEUDI, 19 courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée

Une facture de COUTEAUX et FOURCHETTES.

—Aussi—

500 CANNES assorties.

Conditions—à la vente.

Foin à l'encan

PAR R. T. MONTGOMERY.

Bureau, rue du Camp No 87

IL sera vendu, aujourd'hui, jeudi, [illegible] à 10½ heures, sur la Levée au pied de la rue Conti—
21 balles foin

Conditions—comptant.

Habillements, Marchandises sèches Chemises et Caleçons, Chemises flanelle, &c.

PAR GABRIEL LEAUMONT.

Salles d'encan 69, rue de Chartres

VENDREDI 20 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à son magasin d'encan, rue de Chartres No 69—

100 lots habillements chapeaux &c

AUSSI

Un assortiment de marchandises sèches, chemises, caleçons coton, chemises et flanelle, chemises génoises.

Conditions—à la vente.

Meubles, Articles de ménage Meubles

Pour cause de départ.

PAR GABRIEL LEAUMONT.

SAMEDI 21 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu sur les lieux, No 196, rue Villeré, entre les rues Dumaine et St-Philippe—

Les meubles et articles de ménage de ladite maison, se composant de chaises, fauteuils et sofa en crin, table dessus en marbre, grande table, tabourets, dressoirs, armoires, grand lit, canapé, bibliothèque, livres, verreries, &c.

—AUSSI—

Une machine à coudre de Wheeler & Wilson.

Un "stove" avec installations complètes.

Conditions à la vente. 19 nov

PAR J. B CROZAT, encanteur,

Bureau, No 96, rue Royale près St Louis.

IL sera vendu, samedi, le 21 du courant à son magasin d'encan, rue Royale No 96, à 11½ heures, savoir: Une charrette à meubles et un cheval.

Conditions—comptant. 18 nov—3

Succession de Mme Veuve Paul Lecesne—No 19 943

PAR J. B. CROZAT, encanteur.

Bureau No 96, rue Royale.

IL sera vendu, samedi, le 5me jour de décembre 1863 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre les rues Douane et Canal, en vertu d'un ordre de l'Honorable J S Whitaker, juge de la Seconde Cour de District de la Paroisse d'Orléans, daté le 17 novembre 1863, le propriété suivante, savoir:

Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet compris par les rues Bourgogne et des Remparts, Amour [illegible], et mesurant trente pieds de face à la rue [illegible] sur cent vingt pieds de profondeur, [illegible] et de quatre pieds de base, et [illegible] côté de la rue des Remparts par [illegible]

CONDITIONS—Un tiers comptant [illegible] un crédit de six et de dix-huit mois [illegible] portant huit pour cent d'intérêt par an [illegible] leur date jusqu'à entier paiement [illegible] privilége et hypothèque [illegible] à payer [illegible]. Actes de vente par devant Selim Magner, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Et aussi, un acte de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans [illegible] appartenant à la dite succession. 19 nov

VENTES JUDICIAIRES.

Philip Buckel vs Vve Buckey.

COUR de District de la Paroisse [illegible] No 6,044—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Fd Fellowes, Troisième Juge du District pour la paroisse d'Orléans, je vendrai à l'enchère publique, lundi, 30 novembre 1863, à midi, au coin des rues Felicity Road et Chippewa, dans le 4me District de la Nouvelle-Orléans, savoir:

—Un CHEVAL, 1 CABRIOLET, 2 MOULINS à mais en fer.

Saisis dans la susdite affaire.—Conditions—Comptant.

JOS G. BAUM
19nov—19 24 30 Constable

Vente par le Marshal des Etats-Unis.

Les Etats-Unis vs le steamer James Battle ses gréements, appareaux et meubles Cour de District [illegible] pour le District méridional de la [illegible].

PAR G. A. HALL, [illegible] des prises des Etats-Unis.

EN vertu d'un ordre [illegible] en date du 31 juillet 1863, à moi adressé [illegible] de District des Etats-Unis [illegible] de la Louisiane, je vendrai [illegible] publique, samedi, 21 novembre 1863, à midi [illegible] JAMES BATTLE, ses gréements, appareaux et meubles [illegible] tels qu'ils sont [illegible] vus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication en billets du Trésor des Etats-Unis.

JAMES C. CLAPP, Marshal des Etats-Unis pour le District méridional de la Floride.

JOHN SEYMOUR, Député du Marshal des Etats-Unis pour le District méridional de la Floride

Nouvelle Orléans, 2 octobre 1863 [illegible]

Henry Larqué vs la dame Marie Françoise Barilleau, veuve de Joseph Félix Colbus

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 10,885—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable [illegible] Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI 12 de décembre 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Premier District de la Deuxième District de cette ville, à l'adjudication de—

1o—TROIS TERRAINS situés au faubourg [illegible] désignés par les Nos [illegible]

[illegible]

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes, avantages et appartenances. Les bâtisses et améliorations consistent en une maison basse et bois couverte en bardeaux, ayant deux chambres, un hangard d'une seule chambre, une petite maison, un [illegible], lieux d'aisances, de puits, citerne, cuve, &c. La maison est occupée par J G Abry.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite d'Alfred Rousseau, par acte au rapport de Joseph Lisbony, feu notaire public en cette ville, en date du 17 de janvier 1863

2o DEUX TERRAINS situés au faubourg Tremé, dans le 2e District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Johnson, Ste-Anne et Gravier, désignés par le No QUATRE VINGT CINQ & QUATRE-VINGT-SIX, dans l'îlet No CENT-UN. Lesdits terrains sont contigus et mesurent en pieds français comme suit: Le No QUATRE VINGT-CINQ trente pieds de face à la rue Johnson, trente et un pieds deux pouces et une ligne sur la ligne du fond instruisible à la propriété Fontaine, sur une ligne oblique, quatre-vingts et un pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur du côté de [illegible] et un pieds deux pouces et cinq lignes de profondeur de l'autre.

Et le No QUATRE-VINGT-SIX mesure trente pieds de face à la rue Johnson, trente et un pieds deux pouces et une ligne sur la ligne du fond, étant une ligne oblique, quatre-vingt-deux pieds six pouces de profondeur du côté de la rue Ste Anne, vingt-deux pieds six pouces et quatre lignes de profondeur du côté de la rue du Maine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges, servitudes, avantages et appartenances. Les bâtisses et améliorations consistent en une maison basse en bois couverte en bardeaux, ayant deux chambres, un hangard en bois, deux [illegible] et [illegible], puits, cour, lieux d'aisances, &c. La maison est occupée par Mme Casson.

Cette propriété appartient à la défenderesse au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite d'Alfred Rousseau, par acte au rapport de Joseph Lisbony, autrefois notaire public en cette ville, en date du 9 décembre 1858.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant, au moment de l'adjudication

JAS. E. DUNHAM, Shérif de la
9 nov—19,26 d à 12 paroisse d'Orléans

TROISIEME ETAT ANNUEL

DE LA

Compagnie d'Assurance Mutuelle

DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

NOUVELLE ORLEANS.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires.

Total des primes reçues dans l'année expirée le 30 septembre 1863. $62,226 58

—A SAVOIR—

Sur les risques d'incendie	$72,027 93	
" " de mer	8,333 73	
" " de rivières	1,864 12	$2,225 58
En moins		
Retour de prim[illegible]	[illegible]	
Primes non [illegible] tembre 18[illegible]	[illegible]	
Total des primes gagnées.		$40,301 01
Pertes payées pendant l'année.		
sur les risques d'incendie	$16,867 62	
de mer	10,715 42	27,583 04
Ré-assurances		7,227 99
Retour pour cent remboursé		1,471 42
Dépenses, loyer, taxes, &c., moins intérêt, &c		16,411 86
		$2,890 30
Balance net		$13,399 73

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Billets à recevoir pour primes	$14,746 16
Primes en voie de perception	9,541 66
Effets garantis par hypothèques	5,375 00
Effets garantis par sûretés collatérales	15,843 00
Bons de l'Etat, de banques, et autres bonds	41,768 00
Certificats de profits de diverses compagnies d'assurances	5,530 00
Billets de souscription	147,483 67
En caisse	7,045 48
	$246,489 93

Etat de la Louisiane.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans.

Qu'on se souvienne que le 19 octobre 1863, par devant moi soussigné juge de paix dans et pour la susdite ville et paroisse, a personnellement comparu E. Ganucheau, Président, et L. W. Baquié, Secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane, lesquels étant dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le bilan ci-dessus est correct et une copie exacte des livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU, Président.

L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

Assermentés et signé par devant moi ce 19 octobre 1863.

F. R. O'NEAL,

Juge Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont déclaré de payer à qui de droit un intérêt de six pour cent sur les certificats de profits ci-dessus payés, à partir du deuxième lundi de Novembre prochain.

L. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

[illegible]